

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



VOL. II.—No. 22.

MONTREAL, JEUDI, 1ER JUIN, 1871.

ABONNEMENT, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

LA NECESSITE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ASSOCIATION.

La nécessité de l'industrie! Hâtons-nous de dire que nous n'aurons pas la naïveté de démontrer une pareille vérité et de supposer qu'on peut la contester; c'est comme si nous entreprenions de prouver la nécessité pour l'homme de cultiver la terre. Mais il est bon de dire en passant les circonstances particulières qui doivent engager le Bas-Canada à comprendre cette vérité.

Il n'y a qu'une voix, d'un bout du pays à l'autre, pour proclamer qu'il faut une réaction dans la situation matérielle du Bas-Canada. Le découragement s'empare de toutes les âmes, et nous tombons rapidement dans l'apathie des races orientales. A la vue du progrès et de l'activité des populations qui nous entourent, nous avons honte de notre pauvreté et de notre infériorité et nous voulons savoir quelle en est la cause.

La cause? Elle est bien simple. L'agriculture ne peut suffire, dans ce pays, à nos besoins et à notre merveilleuse propagation. Tant que la population n'a pas été trop considérable et qu'elle a trouvé, dans les produits de la terre et de nos forêts, des moyens abondants de subsistance, les choses n'allaient pas trop mal. On vivait gaiement, sans crainte et sans souci, oubliant que la terre et les forêts finissent par s'épuiser.

Pendant longtemps on paya la plus grande partie de nos importations avec notre blé, qui trouvait en Angleterre un marché avantageux. Un jour, l'abolition de la loi des céréales nous ferma ce marché; d'ailleurs, le blé commençait à manquer. On aurait dû ouvrir les yeux et arrêter le Bas-Canada sur la pente de la décadence, par des mesures énergiques pour promouvoir l'industrie nationale. Mais non, on se jeta sur l'orge, de l'orge on passa à l'avoine, et à l'heure qu'il est, vu les mauvaises récoltes et l'abolition du traité de réciprocité, on n'a plus en réalité que le produit de nos forêts sur lequel on puisse compter pour combler le vide creusé dans la fortune publique par un excédant démesuré des importations sur les exportations. Cet excédant n'est pas toujours fatal, mais il l'est pour nous, ainsi que nous l'établirons plus tard. Le Bas-Canada n'est plus qu'un débouché pour les manufacturiers anglais et un comptoir pour les importateurs et les prêteurs d'argent, qui continueront de s'enrichir tant que le commerce ne sera pas complètement ruiné et qu'il restera des terres à hypothéquer.

Les conséquences de cet état de choses sont faciles à constater; les cultivateurs s'endettent, les marchands font banqueroute, les professions s'appauvrissent, et une partie considérable de la population s'en va aux Etats-Unis.

Il n'y a pas de doute que la bonne culture, la colonisation de nos terres incultes et les efforts du gouvernement pour construire des chemins de fer, peuvent produire une heureuse réaction et remédier en partie à cette malheureuse situation. Mais sans l'industrie pour féconder ce mouvement patriotique et ces grandes entreprises, on n'obtiendra pas des résultats durables et sérieux.

C'est en vain que l'on cherchera la prospérité du Bas-Canada en dehors des voies que la nature lui a tracées. C'est en vain que l'on travaillera à établir l'équilibre entre ses importations et ses exportations seulement par la multiplication des produits de la terre.

Il y a des spécialités pour les peuples comme pour les

individus; aux uns comme aux autres la Providence donne des facultés particulières et des moyens de progrès et de prospérité qu'ils ne peuvent négliger impunément.

Le Bas-Canada est fait pour être manufacturier et non pas *uniquement* agricole, son climat, ses pouvoirs d'eau, ses productions et ses richesses minières, tout l'indique et l'établit clairement.

Il nous servira de rien d'étendre sans cesse les limites de la Puissance et de la couvrir de chemins de fer, si on ne donne pas aux provinces qui la composent le moyen de se suffire à elles-mêmes par l'exploitation des ressources spéciales que chacune d'elles possède et si on ne donne pas à leur population le travail qu'elle continuera d'aller chercher ailleurs. Car ce ne sont pas des terres que veulent ceux qui émigrent, c'est l'industrie, les manufactures qui les attirent.

La culture ne peut suffire, dans un pays où l'on a six mois d'hiver, à une population qui croît si rapidement; la production ne peut répondre à une si grande consommation.

Si l'Angleterre et les peuples qui composent la Confédération sont sérieux dans leur projet de former ici une nation indépendante, il faut qu'ils comprennent la nécessité de développer les ressources particulières de chaque province; à moins que ce ne soit une association religieuse faite dans un but de pénitence et de pauvreté. Si on étend toujours les extrémités de cette grande puissance sans en renforcer le milieu, le centre, on peut prévoir facilement ce qui arrivera. Si les autres Provinces vont chercher en Angleterre et aux Etats-Unis ce que le Bas-Canada pourrait leur fournir, la Confédération devient alors pour nous une cause de faiblesse, une chose ridicule même. Que nous fassions des sacrifices pour former une nation indépendante, nous comprenons cela, mais que pour réaliser ce grand projet, nous soyons obligés de laisser le sol de nos pères victimes de l'imprévoyance et de l'égoïsme et que nous consentions à être les esclaves des autres provinces pendant que nous devrions être leurs maîtres ou leurs égaux, au moins, jamais!

Mais nous aurons beau nous lamenter sur notre sort, exhaler nos plaintes dans des accents touchants, nous ne sauverons l'avenir du Bas-Canada que par l'industrie; et nous n'arriverons à ce résultat que par une vaste association de tous les hommes d'affaires. N'ayant pas le temps de commenter cette partie de notre thèse, nous dirons simplement que cette association aura pour effet:

1o. De faire connaître nos richesses et nos ressources et les moyens de les exploiter et de créer l'esprit public qui nous manque, et de raviver la confiance en notre avenir.

2o. De former dans le commerce et l'industrie des hommes qui deviennent de plus en plus indispensables à la bonne conduite des affaires publiques.

3o. D'exercer sur les hommes politiques et les gouvernements une influence efficace en faisant mouvoir les ressorts d'une organisation qui se composerait des éléments les plus puissants de la société canadienne.

4o. D'empêcher que les intérêts du Bas-Canada soient sacrifiés à ceux des autres provinces et que le développement de nos ressources soit négligé d'une manière funeste à notre avenir et à la prospérité de toute la Puissance.

7o. De créer, par les connaissances qu'elle répandrait sur nos ressources et par l'aide qu'elle pourrait donner et

les tarifs qu'elle ferait établir, des associations ou sociétés qui fonderaient des manufactures et exploiteraient nos richesses minières.

8o. D'amener l'établissement d'un système d'éducation en rapport avec nos besoins et nos ressources.

9o. De montrer que nous ne sommes pas un peuple dégénéré, sans force, sans vitalité et sans intelligence, destiné à être le jouet et la risée des autres peuples de l'Amérique.

UN PREMIER PAS.

L'idée marche: elle marche parce qu'elle répond aux besoins et aux aspirations du pays, parce qu'il y a plus de patriotisme qu'on ne pensait dans notre population. Malheureusement, un trop grand nombre de nos concitoyens, à qui l'intelligence ne manque pas, passent leur temps à déplorer chez les autres l'apathie et l'indifférence qui les rend eux-mêmes inutiles. Le devoir d'un homme qui aime son pays n'est pas de dénigrer sans cesse ses compatriotes, et de crier sur tous les toits qu'il est inutile de chercher à les tirer de leur torpeur, mais de travailler à les surexciter par des idées pratiques et des sentiments patriotiques. Le mérite des grands hommes n'est pas de faire comme les autres, mais de faire mieux, de donner l'exemple du dévouement, du travail et du patriotisme. Il ne suffit pas, pour remplir les vues de la providence et être utile à la société, d'acquiescer quelques milliers de louis et de fonder une famille. Il faut répondre à ces nobles aspirations et à cette louable ambition qui poussent les âmes bien nées à élargir le but de leurs efforts et le cercle de leur action. Les nations où prévaut le principe qu'on doit s'enrichir en enrichissant les autres, et multiplier la fortune par l'activité, correspondent autant à la loi chrétienne qu'à la loi naturelle.

Ceux qui ont entrepris de fonder la société d'industrie et de commerce du Bas-Canada comprennent cela.

Ils se sont réunis, mardi dernier, et ont formé un comité chargé de convoquer une grande assemblée où l'on jettera les bases de la plus belle organisation qui ait jamais existé dans le Bas-Canada. Les idées que nous avons entendu exprimer, mardi, par quelques marchands et hommes d'affaires, nous ont fait comprendre davantage la grandeur et l'efficacité des résultats que produirait une pareille organisation.

L. O. DAVID.

ELECTIONS—PROGRAMMES.

Les *writs* pour les élections sont sortis le 29, lundi dernier. Ainsi, on est en pleine lutte; les candidats ont enfourché leur Pégase politique et chevauchent par monts et par vaux. C'est le cas de dire "beaucoup d'appelés mais peu d'élus." Il y en aura toujours trop d'élus, s'ils ne méritent pas de l'être.

M. l'échevin David sera évidemment du nombre des heureux mortels à qui la providence accorde le rare bienfait d'une élection par acclamation. Nous devons dire que M. David sera un des partisans les plus zélés du programme industriel, et l'un des membres les plus actifs de la société qui s'organise. Nous appelons l'attention de la division Est de Montréal sur cette perspective.

M. Rodden et M. Cassidy vont se faire la guerre dans la division Ouest; la lutte sera vive et acharnée. M. Rodden aura de son côté les grandes et riches influences, et M. Cassidy aura l'élément populaire.

M. Chapleau, qui devait être battu dans le comté de Terrebonne, va être élu sans opposition ; ce n'est pas tout à fait la même chose. M. Chapleau, qui approuve le programme industriel, travaille, dit-on, à pousser les esprits dans la voie de l'industrie. Mais que M. Chapleau n'oublie pas qu'il ne suffit plus de dire qu'on est pour l'industrie ; il y a quinze ans que les candidats disent la même chose, et cependant, personne n'est venu encore avec un projet, avec une idée raisonnable et pratique sur cette question.

M. Rainville se présente avec ce programme dans le comté de Rouville ; il répète à qui veut l'entendre que la question d'industrie est la seule à peu près qui mérite l'attention publique dans les circonstances actuelles, et il se propose, s'il est élu, de la tenir constamment devant la Chambre et de faire en sorte que tous les actes de la législation se relient plus ou moins directement au développement de notre industrie.

Inutile de dire que lorsque la société d'industrie existait, il faudra bien être pour l'industrie avant et par-dessus tout, et accepter le programme qui sera alors adopté par cette société. Il est bon cependant que les électeurs forcent les candidats de se prononcer sur cette question importante.

La question d'industrie est le terrain sur lequel tous les partis devront bientôt se réunir dans les deux Chambres, pour sauver le Bas-Canada.

La Chambre locale peut faire beaucoup pour l'industrie, quoiqu'elle n'ait pas le contrôle du tarif.

Le gouvernement, qui a montré beaucoup de bonne volonté pour la colonisation et les chemins de fer, ne pourrait manquer de favoriser des mesures qui auraient pour but de promouvoir l'industrie ; car la colonisation, les chemins de fer et les manufactures doivent se protéger et se féconder mutuellement, dans ce pays surtout. Des chemins de fer sans industrie seront des entreprises ruineuses.

L. O. D.

NOS ARCHIVES.

III.

Le No. 5 de la 6ième série est incomplet : il manque un plunitif, c'est-à-dire depuis le 10 avril 1690 au 12 octobre 1693. Le 36ième volume de la 7ième série laisse un vide de 10 années. La plupart de ces Registres sont authentiqués en plusieurs endroits par la signature de l'Intendant ou par celle des membres du Conseil. Parfois ces volumes portent simplement pour titre : *Plunitifs* ; de fait, c'étaient les véritables plunitifs du Conseil Supérieur. Ils étaient gardés en l'office du Greffier du Conseil, officier chargé d'enregistrer les procédures de cette cour. Ces deux séries forment la collection la plus volumineuse de la voute. Ces 69 volumes (l'Inventaire n'en mentionne que 68) étaient, en 1791, en la garde de M. Panet, greffier de la cour des plaidoyers communs. Ils furent remis à cette époque, dans l'office du Secrétaire Pownall, conformément à une Résolution et un Ordre du Comité en Conseil. Ces deux séries sont encore complètes ; mais il manque un grand nombre d'autres registres qui furent aussi mis en la garde de M. Pownall ainsi que le constatent des reçus donnés par ce dernier. J'aurai d'ailleurs occasion de mentionner plus au long ceux de ces Registres disparus depuis 1791.

La huitième série est intitulée : *Jugements et Délibérations du Conseil Supérieur*, en deux parties. La première part de 1663 et s'arrête à 1671, la seconde prend à 1671 et s'arrête à 1676. Ce folio est d'une importance majeure. D'abord, il remonte, comme on le voit, à l'origine même de l'introduction du droit civil français dans la Nouvelle-France et à la création du Conseil Supérieur ; en outre, il contient l'histoire de l'époque la plus intéressante sous le rapport du droit. On peut y étudier, dans le texte même, ces fameux démêlés intervenus entre Dupuy, Duchesneau, l'Evêque de Pétré, Frontenac, Perrot, l'abbé Fénélon et autres querelles remarquables qui mirent en présence l'autorité civile et l'autorité religieuse, et qui soulevèrent les questions de préséance dans le Conseil.

On sait que le Conseil souverain portait un double caractère : c'était non-seulement la cour suprême, jugeant en dernier ressort (sauf l'appel au Roi) les causes civiles et criminelles ; mais il était encore investi d'un certain pouvoir législatif ressemblant en cela, comme en tout le reste, au Parlement de Paris, qui créait quelquefois la loi par ce qu'on appelait *Arrêts d'Edits*, c'est-à-dire des décisions rendues en assemblée générale, et par lesquelles la cour déclarait que désormais, dans tous les cas analogues, elle jugerait invariablement de la même manière. Les délibérations du Conseil sur ces points généraux sont ordinairement d'une gravité et d'une importance majeures. Le folio de la 8ième série semble ainsi, par le contenu des matières qu'il renferme, doubler à nos yeux d'importance et de prix ; il n'entre pas dans ces mille et un petits détails de justice qui remplissent une grande partie des autres volumes. C'est un malheur que nous ne possédions pas la suite de cette série qui, ne s'arrêtant qu'à 1676, est évidemment incomplète. On a sans doute discerné son importance puisqu'elle a été copiée par M. Bellanger. On aime à y lire cette grande et belle écriture cursive de notre époque, qui contraste avantageusement avec la mixte-grothique du siècle de Louis XIV. Aussi la copie a-t-elle la préférence du lecteur sur l'original.

Ce qui nous reste maintenant à constater est de peu d'importance, et ne semble être que des papiers détachés. Il y a d'abord un volume d'*Arrêts du Conseil d'Etat*. Ce cahier contient des instructions, toutes sur parchemin, des commissions et des arrêts concernant la colonie. Vient ensuite une *Table générale des Titres de Concessions, Ratifications, etc.*, 1 volume, précédée d'une table par M. Bellanger, pour faciliter les recherches dans la table générale ; puis, deux casiers en bois, en forme de livre, avec couverture en imitation de chagrin, portant titres : *Jugements du Conseil Supérieur (1663-1664)* et *Divers jugements du Conseil Supérieur*.

La première case ne renferme à vrai dire que des chiffons ; tant le papier de ces originaux est moisi, usé, décomposé, tant l'écriture en est illisible. On conçoit que ces feuilles, vieilles

de plus de 200 ans, n'ont pu conserver leur fraîcheur et leur forme. C'est d'ailleurs un de nos plus anciens Registres. En le mettant ainsi dans un étui on a eu une excellente idée. Ne fussent-elles destinées qu'à rappeler le passé et réveiller chez nous la mémoire des actes de notre ancienne mère-patrie, ces feuilles écornées, usées, qu'on craint de toucher de peur qu'elles retournent en poussière, rendraient encore de véritables services. Nous avons une copie de ce dossier informe ; M. Bellanger a dû se servir de la loupe pour en découvrir le sens.

L'autre case contient trois portefeuilles où sont des cahiers de jugements et autres actes. Le titre qu'on lui a donné, (*Divers jugements du C. S.*) me paraît incomplet. Entre autres choses dépareillées, j'ai surtout remarqué, non sans quelque étonnement, dans une des arcanes de cet étui, entre le texte de deux jugements forts anciens, le manuscrit de l'*Inventaire du Gouverneur Dorchester* ; il est intact et date de 1791. Ce manuscrit est en langue anglaise. Ainsi, on le voit à peine les Anglais ont-ils mis le pied sur le sol canadien que leur langue vient s'imposer et s'y enraciner. Dorénavant, il nous a fallu traduire d'eux, et non eux de nous. Et aussi, quelle idée bizarre de placer ainsi, à côté de documents si essentiellement français, un mémoire écrit dans la langue de Shakespeare ? Mais, après tout, on a eu peut-être raison. Les choses ne sont pas comme les hommes : on n'a pas craint que la vieille haine de l'Anglais contre le Français, et du Français contre l'Anglais, se communiqua à ces objets inanimés, destinés à partager le même lieu pendant des siècles. Les objets insensibles peuvent quelquefois enseigner la sagesse à l'être raisonnable ; et cette tout à fait curieuse coïncidence aurait dû, au moins, avoir eu pour résultat d'exhorter les deux races qui se partagent le sol canadien d'oublier l'antipathie de leur origine, pour opérer, sur une plus grande échelle, les progrès de la colonie.

Il ne me reste plus à constater qu'une *Table générale des Ordonnances des Intendants*, 1 volume (1705-1760), et une *Table alphabétique des matières contenues dans le tome 1 des Instructions du Conseil Supérieur*.

Voilà, si je ne me trompe, tout le contenu de la voute des anciens Registres français, tels qu'ils existent actuellement.

EDMOND LAREAU.

(A continuer).

CAUSERIE FAMILIÈRE.

Je renoue le fil de mes histoires. La Cour des Commissaires a fait les frais de ma première. Un cultivateur est poursuivi pour une dette payable au printemps. Le commissaire-juge prend note du fait et rend ainsi son jugement : *Attendu que le défendeur est tenu de payer et bailler au printemps ; que le printemps commence quand les vaches vont au champ, et que j'ai mis mes vaches au champ, je condamne le défendeur à payer et bailler le demandeur.* Aussi bien, si le commissaire n'eût eu ni vaches ni champs, il n'y avait point de printemps cette année-là.

Tit Toine et Tit France, deux sacrificateurs fameux à Notre Dame de la Truelle, retournent à domicile vers minuit. Le chemin du roi n'est pas assez large pour eux.—Tit France (hic), queule heure est-il ? Pas tard, ti Toine (hic), le soleil se lève.—Cré bête (hic) c'est pas le soleil, c'est la lune, ça (hic).—Passe un troisième soulot :—Monsieu, dit tit France, c'est-il le soleil (hic) ou la lune ça ?—J'sais pas, répond l'autre, j'sus pas d'la paroisse (hic).

La scène se passe sur le rivage du St. Laurent, non loin du pont Victoria. Trois Anglais pur sang prennent un bain. L'un d'eux plonge, boit plus d'eau que d'ordinaire, étouffe et est retiré parfaitement suffoqué. On le roule, on le frictionne, il revient à la vie, et s'écrie en se frottant les yeux :

—Goddem, ce n'est pas pour cinquante piastres que j'aurais voulu me noyer ! Est-ce anglais, ça ?

Le 10 courant, le magistrat stipendaire pour le district de St. Hyacinthe, ouvrait à Marieville la Cour que la loi l'appelle à présider. Il n'eut pour toute besogne que le supplice d'entendre deux improvisations des avocats du comté. Il félicita le comté de Rouville sur sa moralité et son éloignement de la chicane. En réponse, il lui fut dit que cette moralité qu'il admirait et louait si fort, était chose alarmante et pour les avocats et pour lui. Si la moralité, en effet, continue à tenir le haut pavé, que deviennent les avocats ? Et à quoi bon des juges et des tribunaux quand il n'y a rien à juger ? Le gouvernement devra abolir cette sinécure, et cesser de rétribuer aux dépens de la province des hommes qui n'ont rien à faire.

Ce qui déprécie la Cour du magistrat, c'est d'abord que sa juridiction au civil est trop restreinte, et en second lieu, c'est que la question, la grande question des honoraires des avocats, n'est point tranchée. Les avocats fuiront toujours une cour qui ne leur accorde point d'honoraire et le gagnant dans une cause est trop habitué à voir les pots cassés payés par le perdant pour se décider à changer de conduite. Il est évident qu'aussi longtemps que les choses demeureront dans cet état, la charge de magistrat stipendaire sera une sinécure parfaite.

A y songer sérieusement, il y a du comique dans notre organisation judiciaire. Pourquoi, par exemple, le juge qui, dans sa ville, a juridiction pour n'importe quel montant, ne Pa-t-il plus que pour un montant limité dans tel ou tel comté ? Serait-il interdit à un juge d'avoir du jugement pour au-delà de \$100.00 ou \$200.00 hors de sa ville ?

Nous causerons de cela un autre jour.

Marieville n'a pas voulu laisser passer le treize mai sans protester de son dévouement au Très-Saint Père. En son honneur, les élèves du collège et du couvent eurent grand congé ; il y eut musique et réjouissances partout : MM. Monty et Rainville, C. F. Beauchemin, marchands du village, tirèrent une vingtaine de coups de canon.

Tout compte fait, les citoyens de Marieville se sont montrés fils dévoués de l'Eglise ce jour-là. Honneur à eux.

Un lamentable accident est arrivé chez mon ami Félix. Mon ami a dans sa cave une citerne qui bon an, mal an, lui fournit une eau délicieuse ; or, il y a quelques jours, sa jolie nièce lui dit en buvant son verre d'eau :

—Mais, mon oncle, l'eau est mauvaise.

—Mais non, chère, mais tu te trompes ; tu as le goût faussé. Et la nièce d'affirmer, et l'oncle de nier.

Un ou deux jours s'écoulent, et l'oncle en buvant son verre d'eau dit à sa nièce :—Tu avais raison, l'eau n'est pas bonne. De suite, il fait jeter dans la citerne force limaille de fer, force absorbant et désinfectant. Vains efforts, l'eau s'est conjurée contre la science.

Une pensée douloureuse, accablante, traverse l'esprit de mon ami ; Biche, sa chatte bien-aimée, sa chatte favorite, celle qu'entre toutes les chattes, et pour maintes raisons, il avait entourée de son affection, Biche, ai-je dit, était déjà depuis plusieurs jours disparue de son domicile.

Si Biche s'était noyée ! s'écrie-t-il d'une voix sourde.— Oh ! impossible !—elle est sans doute à patroner quelque bal de chats !... Et il marche, tête baissée, les mains dans ses poches, réfléchissant.

—Voyons plutôt, se dit-il ; et il descend à la cave, et promène sur sa citerne un oeil scrutateur.

Quel spectacle, grand Dieu !—il aperçoit Biche, sa chère Biche, renflée, flottant sur l'onde. Je laisse à deviner l'effet que cette vue produisit sur mon ami. La citerne fut vidée.

Ajouterai-je que tous les chats de l'endroit prirent le deuil, et décidèrent dans une grande assemblée, qu'ils n'habiteraient plus de demeure où il y aurait des citernes ?

Dans sa dernière, Nina a dit un mot qui m'a terrifié : elle a dit : qu'ils passent. Or une seule puce m'effraie plus que cinq cents diables.

Marieville, Mai 1871.

JOSEPH.

LES INONDATIONS A LA LOUISIANE.

La région connue sous le nom de Bonnet-Carré, à St. Jean-Baptiste, dit l'*Avant-Cour* de la paroisse St.-Charles, Louisiane, est vouée aux inondations, comme le Vésuve aux irruptions, et en dépit des terribles éléments de l'eau et du feu, les voisins du fleuve américain et du volcan italien reprennent tranquillement, après chaque visite du fleuve qui les menace, leurs travaux interrompus. Au Bonnet-Carré, le Mississippi, gonflé par des milliers de tributaires, roule ses flots irrités et vient battre une levée de quinze pieds de hauteur. Qu'on imagine la rupture de ce frère rempart de terre : il se fait une cataracte qui s'élargit de minute en minute et gronde aussi bruyamment que celle du Niagara, avec laquelle on compare habituellement les crevasses périodiques du Bonnet-Carré. Comme les grandes chutes qui séparent les Etats-Unis du Canada, elles ne répandent pas 90 millions de tonnes d'eau à l'heure ; mais elles sont certainement plus destructives.

De mémoire d'homme, il y a eu quatre crevasses au Bonnet-Carré. La première se déclara le 1er août 1844, sur l'habitation de Mme Arnault ; la 2ème, le 31 décembre 1849, sur l'habitation de Mme Devézin Forcelle ; la 3ème, le 10 avril 1859, même date, jour pour jour, que la présente, sur l'habitation Boulligny & Ganucheau. En feuilletant le *Meschaerch* de cette époque, nous y lisons qu'au bout d'un mois, cette 3ème crevasse s'était élargie de 12 à 3,600 pieds, c'est-à-dire occupait les 5/7 d'un mille. La perte, en sucre seulement, fut évaluée à 14,000 boucauts. Nous retrouvons les noms des planteurs qui furent victimes du désastre, noms dont plusieurs ont disparu, effacés par la mort ou par la ruine.

La crevasse du 19 avril 1871 sera pour le moins aussi ruineuse que celle de 1859. Désignée sous les noms divers de crevasse Pochée, Louque, Malakoff, elle gardera probablement celui de Bonnet-Carré. Elle présente un spectacle d'une sublime horreur : sans essayer de la décrire, nous en donnerons une idée par les statistiques des ingénieurs de l'Etat. De 15 pieds la brèche a atteint environ 1,000 pieds de largeur : la chute est de 5 pieds et demi ; la suction de l'eau par la crevasse s'étend dans le fleuve à une distance de 1,000 pieds de la rive ; à la chute, le torrent forme un arc de cercle dont le sommet a 5 pieds de plus que la base, puis il vient se heurter et rebondir en gerbe écumante contre des arbres situés à 800 pieds de la levée, et se précipite à une vitesse de 30 milles à l'heure vers le lac Pontchartrain, qui n'est qu'à 5 milles du fleuve ; mais des buttes formées par les sédiments et alluvions des crevasses antérieures, l'arrêtent et le font se répandre en partie dans les cultures, si bien qu'il couvre déjà les champs de cannes d'une nappe de 6 ou 7 milles de son point de départ, au-dessus et au-dessous. Quoique le Mississippi ait baissé de 4 pieds à la crevasse et de 8 pouces en face, depuis le 19, la dévastation gagne rapidement de proche en proche. Plus tard, nous ne saurons que trop l'étendue des pertes causées aux infortunés riverains.

UN DRAME CALIFORNIEN.

On lit dans le *Courrier de St. Francisco* :

« La semaine dernière, M. Morse fut informé qu'une bande de bandits et vagabonds mexicains, à laquelle il avait déjà donné infructueusement la chasse il y a deux mois, se trouvait campée dans les montagnes à cinquante milles environ au sud-est de Gilroy, et qu'elle se livrait à de nombreuses déprédations. Le chef de cette bande était un nommé Juan Soto, homme d'une taille gigantesque et d'une force herculéenne, connu pour être l'auteur de plusieurs meurtres, et inspirant une telle terreur à la population indigène des comtés du Sud que pas un Californien n'aurait osé lui refuser asile, ni faire connaître sa retraite à la justice. La capture de ce dangereux coquin était devenue depuis quelque temps l'objet de préoccupations du shérif d'Alameda. Aussi à peine eût-il reçu les informations dont il vient d'être parlé, qu'il se mit en route.

« M. Morse parvint avec beaucoup de difficulté à trouver la demeure de Soto.

« En arrivant au fond de la vallée, Morse et Winchell se dirigèrent au galop vers la maison qu'ils s'étaient assignée. A cinquante pas en avant se trouvait un corral, où ils trouvèrent un Mexicain à qui ils demandèrent à boire. Le Mexicain, ne soupçonnant pas l'objet de leur visite, leur répondit qu'ils trouveraient de l'eau à la maison, et il marcha devant eux pour leur montrer le chemin. Les deux cavaliers mirent pied à terre, attachèrent leurs chevaux à un poteau, et comme ils ne supposaient pas trouver le gibier qu'ils cherchaient, se dirigèrent vers l'habitation en laissant leurs carabines pendues au pommeau de la selle.

« La première personne que Morse aperçut en ouvrant la porte, fut Juan Soto lui-même, assis à une table. Prompt comme l'éclair, il saisit son revolver, et couchant le Mexicain en joue, lui ordonna de se constituer prisonnier. La cabane était pleine d'hommes et de femmes, que la brusque apparition

tion du shérif avait comme pétrifiés. Soto ne répondit pas. Immobilité, il sembla épier l'occasion pour s'élançer. Trois fois, Morse répéta son ordre, sans obtenir d'autre réponse qu'un regard farouche du brigand. Morse, qui ne le perdait pas de vue, sortit de sa poche, et sans cesser de le coucher en joue, une paire de menottes qu'il donna à Wintchell, en lui disant de les mettre au prisonnier; mais en ce moment une grosse femme mexicaine se leva derrière Morse et lui saisit le bras qui tenait le pistolet. Au même instant, Soto sauta en arrière en blasphémant; il poussa entre lui et le shérif un individu qui se trouvait là, et se redressa une seconde après armé de son revolver.

« Morse fit feu par-dessus la tête de l'homme dont le bandit se faisait un bouclier; mais la balle porta un peu trop haut et n'atteignit que le chapeau. Se voyant entouré, et redoutant d'être assailli par derrière, le shérif battit en retraite vers la porte. Deux fois, Soto fit feu sur lui, et deux fois il évita la balle en se baissant. Une fois dehors, Morse s'embusqua à un coin de la cabane, d'où il échangea encore quatre coups de revolver avec son adversaire, aucun desquels n'atteignit le but.

« A cette période du combat, Wintchell, qui avait trouvé un fusil de chasse, fit feu sur Soto et le manqua. Celui-ci rentra alors dans la maison, et Morse en profita pour courir chercher sa carabine, qu'il avait laissée accrochée à la selle de son cheval, comme nous l'avons dit plus haut.

« Un instant après, Soto, tenant de chaque main un énorme revolver de marine, sortit de la maison et se dirigea en courant vers son cheval, qui était attaché non loin de là. Mais l'animal, effrayé par le bruit des détonations, brisa la courroie qui le retenait et s'enfuit dans la montagne. Prenant aussitôt son parti de ce contretemps, Soto se mit à descendre la côte vers un endroit où plusieurs chevaux étaient à paître, dans l'espoir d'en saisir un et de s'en servir pour s'échapper.

« Pendant ce temps, Morse avait repris possession de sa carabine, et, visant le fugitif, à une distance de 150 mètres, il l'atteignit à l'épaule droite. Soto chancela; puis, se remettant, il rebroussa chemin, et, armé de ses deux revolvers, il marcha résolument sur le shérif.

« A ce moment, Harris arrivait au grand galop. Jugeant d'un coup-d'œil la situation, il tira sur le bandit un coup de sa carabine Spencer. Soto, qui n'avait pas été atteint, ne daigna pas faire attention à ce second adversaire. Il continua de s'avancer sur Morse, comme un homme qui a fait le sacrifice de sa vie en échange de celle de son ennemi. Il n'eut cependant pas le temps de se servir de ses armes. Un second coup de la carabine de Morse l'atteignit au beau milieu du front. Il roula sur le sol, le crâne fracassé.

« Ainsi se termina ce combat qui fait le plus grand honneur au shérif Morse. L'homme qu'il a tué avait déjà subi deux condamnations à San Quentin. C'était, ainsi que nous l'avons dit au commencement, un homme d'une force et d'une adresse redoutables, et probablement le plus dangereux bandit mexicain qui ait paru depuis Joaquin Murietta.

« On dit qu'il s'était amouraché d'une señorita aux mœurs faciles, et que c'est en venant à un rendez-vous qu'il a été surpris. Du reste, les femmes ont assisté au combat avec la même tranquillité qu'elles auraient assisté à un spectacle quelconque. Elles n'y ont vu qu'un incident de leur existence accidentée.

« La petite troupe d'Américains est revenue en amenant prisonniers tous les Mexicains qu'elle a trouvés dans la vallée. Dans le nombre se trouve un évadé de la prison de Santa Cruz. Morse a gardé, comme trophées de sa victoire, le magnifique cheval noir et les trois revolvers du bandit.»

PROPHÉTIE DE BLOIS.

Nous n'exagérons certainement pas en disant que plus de cinquante journaux, soit religieux, soit politiques, mais ces derniers surtout, ont publié, sous le titre de *Prophétie de Blois*, des prédictions qui ont été réellement faites au mois d'août 1804, par une pieuse tourière des Ursulines de cette ville. Mais nulle part il n'en a été donné un texte parfaitement exact, et surtout complet. On a même bien vite aperçu certaines contradictions entre différentes copies.

Malgré cela, l'impression faite sur les esprits a été immense, et elle a eu un caractère auquel il eût été impossible de s'attendre. Personne, même parmi les écrivains frondeurs de tout ce qui a une physiologie religieuse et surnaturelle, ne s'en est moqué. L'intérêt avec lequel on s'en est occupé a été si grand que l'on s'arrachait les feuilles où elle était publiée. Depuis le jour où cette publication a eu lieu, les Ursulines de Blois ont reçu une telle quantité de lettres qui avaient pour but de demander des renseignements et des détails, qu'il y a eu des semaines où le nombre s'en est élevé à près de trois cents. Encore aujourd'hui, ces envois ne diminuent guère. Une foule de personnes disent qu'elles écrivent au nom de leurs familles, de leurs amis, de tout ce qui les entoure. Des magistrats, des vicaires-généraux, des évêques, un cardinal même, ont demandé si la prophétie était authentique, et témoignent l'intérêt qu'elle leur semblait mériter.

Autant que possible, on a répondu, quoique brièvement, à toutes ces lettres; quelques unes de nos réponses ont été insérées dans des journaux de localités; mais ces détails étaient trop incomplets pour satisfaire le besoin que l'on éprouve de sonder l'avenir dans les grandes calamités. Je dois dire que si nous avons consenti à répondre, ça été uniquement par un sentiment de convenance et par égard pour les personnes honorables qui suppliaient en quelque sorte pour qu'on leur dit ce à quoi l'on peut s'arrêter sur une pièce qui occupe la France entière. Mais nous devons déclarer que jamais ni la communauté ni ceux qui la dirigent n'ont eu la pensée de donner de la publicité à la prophétie de sœur Marianne. C'est à leur insu que le *Constitutionnel* d'abord et après lui presque tous les autres journaux l'ont publiée. La preuve en est que jamais on ne l'a ni écrite ni dictée dans la maison. Les diverses copies qui circulent sont l'œuvre de personnes qui les ont rédigées de mémoire, à la suite de conversations qu'elles ont eues avec la mère Providence, confidente de sœur Marianne et dépositaire de ses prédictions.

Nous devons ajouter que cette vénérable religieuse, âgée aujourd'hui de plus de 92 ans, n'a pas eu un seul entretien détaillé sur ce sujet depuis 25 ou 30 ans: d'où il faut conclure que toutes les copies manuscrites ou imprimées qui peuvent circuler remontent au moins à 1845. Il nous en a été envoyé une, du diocèse de Valence, qui se terminait par cette note:

« Le père Ecarlat, religieux, a déclaré le 16 juillet 1829, avoir reçu ces communications en 1810 et 1812. Cette copie diffère à peine, et seulement dans quelques expressions de

nulle importance, de celle du *Constitutionnel*. Elle n'est pas divisée par versets numérotés.

En voilà assez pour faire voir que la communauté des Ursulines n'a encouru aucune responsabilité dans la publication de la prophétie dite de Blois. Maintenant que le bruit est fait, et qu'il se prolonge indéfiniment par suite des angoisses générales, il nous semble utile d'intervenir, non pas au nom de la communauté, pas même en notre qualité d'aumônier, encore moins à l'instigation de l'autorité ecclésiastique, qui est aussi étrangère que possible et à la composition et à la publication de cet opuscule; mais comme simple prêtre, persuadé qu'il fait une œuvre utile à la religion, et que cette entreprise est d'autre part sans inconvénient. Nous ne voulons pas rendre plus sonores les échos qui retentissent de toute part: à Dieu ne plaise; notre intention est au contraire de les adoucir en répondant aux mille questions que l'on se fait partout, et en résolvant les doutes qui donnent lieu aux milliers de lettres dont une bonne partie est à notre adresse personnelle. Il nous semble utile également de mettre fin aux commentaires absurdes que l'on a faits et aux historiettes ridicules qui ont été et sont tous les jours répandues à cette occasion.

Ainsi, on a écrit de Blois à un journal de Provinces que la mère Providence, étant tombée gravement malade, avait refusé de recevoir les derniers sacrements, sous prétexte qu'elle ne doit pas mourir avant la fin de la guerre. Cette vénérable religieuse a trop de droiture, de simplicité et d'élévation d'esprit, surtout elle a trop d'esprit religieux pour refuser les derniers sacrements lorsque ses supérieurs jugeraient le moment venu de les lui administrer; puis elle sait fort bien que l'on ne reçoit pas les derniers sacrements pour mourir, mais, au contraire, pour guérir, si Dieu juge le retour à la santé préférable à la mort.

Nous terminerons notre travail par quelques réflexions qui peuvent avoir leur utilité dans les circonstances présentes.

Pour arriver à ces résultats, nous nous proposons: 1o de résoudre les doutes qui peuvent exister sur l'authenticité de la prophétie de sœur Marianne; 2o d'obvier aux inconvénients qui résultent de la variété des textes; 3o d'indiquer la nature, le but et la portée religieuse que nous semble avoir cette prédiction.

Alors on pourra porter un jugement avec connaissance de cause, et ceux même qui croiraient devoir rejeter la prédiction, pourront au moins dire qu'ils ne le font pas sans avoir écouté aucune raison.

AUTHENTICITÉ DE LA PROPHÉTIE DE SŒUR MARIANNE.

Les religieuses Ursulines établies à Blois en 1624, à la demande du *corps de ville*, furent chassées de leur maison le 1er octobre 1791, après avoir donné, pendant plus d'un siècle et demi, l'instruction gratuite à toutes les jeunes filles, riches ou pauvres, que les familles voulurent leur confier. La plupart se retirèrent chez leurs parents les plus proches ou chez des amis charitables; d'autres furent recueillies par les tourières, qui s'étaient logées en ville, et soignées par elles. La persécution ayant un peu diminué après la clôture de la convention, elles se réunirent au nombre de seize dans une maison, pour y ouvrir une école. Sœur Marianne, ancienne tourière, qui leur était restée constamment dévouée, leur continua ses services.

Cette pieuse fille faisait trois retraites spirituelles par an; elle était presque toujours en oraison pendant son travail, et cette oraison était souvent accompagnée du don des larmes. Dans sa dernière maladie, qui arriva au mois d'août 1804, elle recevait les visites et les soins d'une grande pensionnaire, Mlle de Leyrette, alors âgée de vingt-six ans. Habitée avec elle à une certaine intimité de conversation, surtout à témoigner son attachement à l'égard de la communauté, elle se mit un jour à lui dévoiler l'avenir de cette maison. Mlle de Leyrette, qui n'était nullement préparée à croire à des prédictions aussi extraordinaires, refusa d'abord de les entendre.—Ce n'est pas à moi qu'il faut dire cela, répliquait-elle à Marianne, c'est aux religieuses.—C'est à vous; les religieuses actuelles n'y seront plus quand les derniers événements que je vous annonce arriveront; vous, vous vivrez encore.—Mais je ne serai pas religieuse—Vous serez religieuse, et plusieurs fois supérieure; vous serez le soutien de la communauté—Vous savez bien que ma mère s'y oppose.—Dans six mois, Mme votre mère ne pourra plus s'y opposer.

Six mois après, Mme de Leyrette était morte. Sa fille était allée la soigner dans sa dernière maladie; elle lui ferma les yeux, régla ses affaires et revint aux Ursulines, où elle entra définitivement au noviciat, le jour de la fête des Cinq-Plaies, 1806.

Sœur Marianne, continuant ses prédictions, ajouta: « On ne restera pas toujours dans la maison où nous sommes; on en aura une autre où l'on sera bien mieux... Mais voilà quelque chose de fâcheux! Des religieuses ne voudront pas y aller; elles se monteront la tête et se sépareront de la communauté. Nous voilà dans cette maison. (En disant cela, et chaque fois qu'elle se transportait dans l'avenir, elle regardait le mur auprès duquel était son lit, comme si elle y eût vu les lieux et les choses dont elle parlait.) Ah! nous sommes bien mieux que dans l'autre! Pourtant... nous ne pouvons pas rester comme cela; il faut un mur là... Mais nous sommes trop pauvres; nous ne pouvons pas faire de dettes.—Cependant, nous ne pouvons pas rester comme cela; nous ne sommes pas renfermées; il faut un mur là.—Nous ne pouvons pas faire de dettes.—Eh bien! voilà tout, on y mettra une cafetière d'argent.» Puis, se mettant à rire, elle dit: « Ah! c'est bien drôle, une cafetière d'argent dans un mur.»

Huit ans après, les Ursulines, avec l'aide et les secours d'un saint prêtre nommé M. Gallois, curé de l'ancienne cathédrale, achetèrent, dans le haut de la ville, une petite partie de l'établissement qu'elles occupent maintenant, et elles allèrent s'y installer le 22 juillet 1812; mais il y eut deux religieuses qui, ne trouvant pas ce changement de domicile à leur goût, refusèrent de suivre le reste de la communauté et s'en séparèrent. Le jardin de la nouvelle maison était fermé de murs de trois côtés; mais un bout n'était séparé du clos d'un voisin que par une haie de bois sec. Ce voisin était un maquignon, qui laissait ses chevaux paître à l'abandon dans sa propriété. Ces animaux, apercevant dans le jardin des religieuses une pâture meilleure que celle qui leur était abandonnée, sautaient par-dessus la haie et causaient le ravage que l'on peut imaginer.

Lamentations des pauvres religieuses, qui disaient à la supérieure: Nous sommes bien mieux ici que dans la rue des Juifs; mais pourtant, nous ne pouvons pas rester comme cela; il faut un mur là.—Nous sommes trop pauvres, répliquait la supérieure, nous ne pouvons pas faire de dettes.

Le lendemain ou deux jours après, nouvelle invasion et nouveaux dégâts; les religieuses recommencent leurs plaintes:

Nous ne sommes pas renfermées; il faut un mur là! La supérieure fait la même réplique: Nous sommes trop pauvres, nous souffrirons; impossible de faire de nouvelles dettes.

—C'est absolument le monologue de Marianne, reprend la mère Providence; elle faisait d'avance les plaintes des religieuses et donnait la réponse que donne notre mère supérieure. Elle a ajouté: Eh bien! voilà tout, on y mettra une cafetière d'argent.—Qu'est-ce que cela veut dire, ma Mère? hasarde un novice.—Je n'en sais rien, ma petite sœur.

On resta dans cette position désagréable jusqu'en 1819. Alors une zélée bienfaitrice des Ursulines, appelée Mme de Bongard ayant appris que les pauvres religieuses continuaient à éprouver des désagréments par suite du mauvais état de clôture du jardin, vint faire une visite à la supérieure, qui était alors la mère Providence.—Il faut absolument remédier à cela, ma chère Mère, et construire un mur au bout de votre jardin.—Nous le voudrions bien, madame, mais cela nous est impossible; je n'ose pas faire de dettes.—Allons! vous me faites pitié! j'avais intention d'acheter une cafetière d'argent, j'en fais le sacrifice, et je mets ma cafetière dans votre mur.

Au sitôt elle fait venir les ouvriers et approche les matériaux; elle engage son mari, à poser la première pierre, comme pour un monument, et au bout de quelques jours le jardin était clos.

Nous reconnûmes alors, disent les *Annales* de l'époque, la vérification d'une prédiction qui avait été faite à notre vénérable Mère, lorsqu'elle était postulante.

Revenons à sœur Marianne. Elle dit encore à Mlle de Leyrette: « Il y aura un évêque à Blois (rien n'était plus invraisemblable en 1804); les Mères une telle, une telle, qu'elle nommait, ne le verront pas; elle désigna également celles qui devaient le voir.—Ma sœur Monique le verra... Le verra-t-elle? Non, elle ne le verra pas; mais au moins elle saura qu'il est venu.»

Or, voici ce qui arriva:

Par le Concordat de 1817, le siège de Blois avait été rétabli, et Louis XVIII y avait nommé M. de Boisville. La supérieure des Ursulines ayant appris cela dit à la mère Providence: Ma bonne Mère, voilà vos prophéties qui vont s'accomplir, nous allons avoir un évêque.—Notre Mère, je ne crois pas, nous n'y sommes pas.—Mais si, il est nommé.—Je ne crois pas.—Puisque je vous dis qu'il est nommé!—Notre Mère, je crois que nous n'y sommes pas.

Quelques semaines après, arrivèrent à Blois des caisses renfermant des effets de M. de Boisville, qui, ayant ses bulles, se regardait comme assuré de prendre possession.—Au moins, ma chère Mère, vous conviendrez maintenant que nous allons avoir un évêque.—Notre Mère, je crois que nous y sommes pas.—Mais ses malles sont arrivées.—Ses malles ne sont pas lui. En effet, Louis XVIII n'ayant pas osé présenter son Concordat aux Chambres, la restauration du siège de Blois fut sans résultat, et M. de Boisville fut nommé à l'évêché de Dijon, où il mourut.

J'ai demandé un jour à la mère Providence pourquoi, en 1817, elle avait cru si fermement que le moment d'avoir un évêque n'était pas arrivé. Elle ne s'en souvenait pas. Mais, en consultant les registres, j'ai découvert qu'une mère Saint-Aubin, qui ne devait pas voir l'évêque, vivait encore. Cette religieuse mourut le 13 juillet 1823.

Cette date nous révèle une particularité très-remarquable. La nomination de Mgr de Sausin à l'évêché de Blois était connue depuis plusieurs semaines: cependant les religieuses, qui avaient appris cette nomination, ayant demandé à la mère Providence si, cette fois, c'était pour de bon qu'on allait avoir un évêque, elle répondit: Ah! oui, pour cette fois nous y sommes. Il fallait donc qu'elle fût persuadée que la mère Saint-Aubin allait mourir bientôt. Toutes les autres qui ne devaient pas voir l'évêque étaient mortes; sœur Monique, converse, était aveugle, et de plus tellement malade, que sa fin paraissait imminente. Le 23 juin, on pria le médecin, qui était venu la voir, d'attester dans un certificat l'impossibilité où elle était de donner sa signature afin que l'on pût faire payer un semestre de rente viagère qui lui était dû le lendemain. Si cette rente est exigible demain, dit le docteur, je vous conseille de le faire payer dès le matin, car je doute que votre malade vive encore demain soir. Cependant elle devait, sinon, voir l'évêque de Blois, au moins savoir son arrivée, et l'on était sûr qu'il ne viendrait pas avant plusieurs semaines, peut-être même plusieurs mois. Ce n'était ni la première ni la dernière fois que l'on se trouvait en présence d'une impossibilité apparente de l'accomplissement de la prophétie; mais ces sortes d'embarras n'en étaient plus pour la mère Providence, qui, incrédule la première, au moment où Marianne lui léguait ses connaissances de l'avenir, avait appris à ne plus douter. « Notre Révérende Mère supérieure, disent les *Annales* écrites à cette époque, nous assurait que sœur Monique ne mourrait pas que Mgr notre évêque ne fût arrivé.

Cette assertion de l'annaliste n'est nullement suspecte, car la pauvre fille écrivait ce qu'elle voyait et ce qu'elle entendait dans toute la simplicité de son âme, et elle n'avait pas même l'idée que cette histoire pût un jour devenir publique.

La malade, déjà agonisante, était donc condamnée à vivre encore deux mois et demi. En effet, Mgr de Sausin, qui arriva à Blois le 29 août 1823, ne vint faire sa visite aux Ursulines que le 11 septembre suivant. Entré dans la salle de communauté et se voyant entouré des religieuses, il demanda à la supérieure si toutes étaient là.—Oui, Monseigneur, toutes, excepté deux: une sœur converse, aveugle depuis six mois, presque mourante depuis plus de trois mois, et à l'agonie depuis trois jours, et l'infirmière qui la garde. Après avoir causé un peu avec les religieuses, le vénérable prélat voulut voir la malade et se fit conduire à l'infirmière. La supérieure dit à l'oreille de l'agonisante: Mr sœur, voilà Mgr l'évêque qui vient vous voir, Mgr l'évêque de Blois. Sœur Monique, qui paraissait privée de connaissance depuis trois jours, essaya de parler; mais elle ne put que gesticuler des mains pour témoigner son contentement. Mgr lui donna sa bénédiction, et le lendemain, à cinq heures du matin, elle rendait le dernier soupir.

Voilà des faits incontestables, mentionnés dans les annales de la communauté comme en passant, et avec une sorte de négligence qui prouve que l'on était à cent lieues de vouloir donner de l'importance à la prédiction, et surtout l'exploiter.

D'un autre côté, tout le monde sait à Blois que la mère Providence a été, toute sa vie, d'une grande droiture et d'une remarquable simplicité. Jamais on ne l'a vue disposée à s'enthousiasmer, et l'imagination est peut-être la moins saillante de ses facultés. On sait aussi que si elle a parlé cent fois de ses prédictions, soit dans sa communauté, soit à des personnes du dehors, prêtres et laïques, elle ne l'a jamais fait que par complaisance. Il ne lui est peut-être pas arrivé une seule fois dans sa vie de tourner elle-même, à dessein, la conversation

sur ce sujet, si ce n'est quand elle était maîtresse des novices, pour intéresser ces jeunes filles et empêcher quelquefois les récréations de languir. On sait encore que jamais elle n'a rien écrit ce que lui avait confié la pieuse tourière, et il serait permis de le regretter, si elle n'avait suivi en cela une recommandation de Marianne elle-même.

Les différentes copies qui circulent ont donc été faites par des personnes étrangères à la maison, qui ont tâché de reproduire les entretiens de la mère Providence. Ces entretiens eurent lieu surtout à la Restauration et pendant les premières années du règne de Louis-Philippe.

Plus tard, et après 1840, n'exerçant plus de fonctions qui la missent en rapport avec les personnes du dehors, elle ne parla plus guère des prédictions que dans l'intérieur du couvent, et encore quand elle y était convoquée.

Ainsi le caractère, la vertu et la droiture de la vénérable mère Providence, le témoignage des annales écrites du monastère, celui de la communauté elle-même au sein de laquelle la notion et la transmission des prédictions de sœur Marianne n'ont jamais été interrompues, il existe de nombreuses copies que nous recevons en ce moment de tous les coins de la France et qui toutes remontent à plus de 22 ans, la publicité qu'a toujours eu à Blois cette prophétie depuis les premières années qui suivirent la mort de sœur Marianne, tout cela en démontre surabondamment l'authenticité. Pour moi en particulier, je puis attester que je la connais depuis 1830, première année de mon sacerdoce.

Ce qui a surtout empêché l'oubli et obvié à l'incertitude quant au texte traditionnel, c'est que l'on en parlait à Blois, au-dedans et au dehors du monastère, non-seulement à chaque révolution, mais toutes les fois que l'horizon politique s'assombrissait : or, on sait si cela a eu lieu fréquemment depuis 60 ans.

L'abbé RICHARDEAU.

REVUE ÉTRANGÈRE.

C'est à travers des monceaux de ruines et de cadavres qu'il nous faut parcourir la dernière semaine. Récapitulons en quelques mots, d'après le *Courrier des Etats-Unis*, les événements qui ont amené et précédé les choses terribles qui viennent de se passer :

« Depuis l'abandon du fort d'Issy par les fédérés, c'est-à-dire depuis le 9 de ce mois, tous les efforts des batteries de Meudon et de Châtillon ont tendu à réduire les forts de Vanvres et de Montrouge, d'une part ; tandis que celles de Montrouge-bataillaient la position de Billancourt, et que le Mont-Valérien entretenait un feu incessant sur Neuilly, la Porte Maillot et la ligne des remparts s'étendant de cette porte à celle de la Muette, où le génie exécutait des travaux d'approche qui, à la dernière heure, étaient arrivés jusqu'à moins de quarante mètres de l'enceinte.

« Ces mouvements multipliés sur toute l'étendue de la ligne d'attaque à l'Ouest et au Sud-ouest étaient les préliminaires de l'action décisive que préparait le maréchal MacMahon. Mais les fédérés n'ont pas cru devoir attendre cette attaque et se sont repliés sur leurs défenses intérieures, c'est-à-dire sur les barricades, devenues leur dernier refuge.

« Les dépêches nous font connaître la façon inattendue dont a été révélée l'abandon des remparts par les forces insurgées.

« Dimanche, vers trois heures de l'après-midi, un capitaine de marine commandant un corps stationné devant le Point-du-Jour, remarquant le silence inaccoutumé qui régnait du côté des tranchées, s'avança pour en connaître la cause, et trouva la position déserte ; il s'avança jusqu'à la porte St. Cloud, et y pénétra sans obstacle. A peine revenu de son étonnement, il rentra dans les tranchées, prit avec lui trois cents de ses hommes, et les emmena prendre possession des ouvrages évacués. Cette conquête qui, suivant toutes les prévisions, devait coûter tant de sang, fut ainsi acquise sans brûler une amorce. On comprend la joie des troupes, qui se traduisit par des acclamations bruyantes, aussitôt repercutées de proche en proche le long des lignes assaillantes.

« Ainsi s'est opérée l'entrée des troupes nationales dans Paris. Aussitôt que la nouvelle de ce premier succès se fut répandue, un mouvement général fut ordonné ; avant la nuit quarante mille hommes avaient pénétré dans Paris par toutes les portes situées entre Billancourt et Neuilly, et s'étaient avancés jusqu'à l'Arc de Triomphe.

« Un mouvement analogue s'est opéré vers la portion méridionale des remparts. Un détachement s'est avancé de Montrouge par le boulevard Brune et a pénétré dans la ville sans rencontrer de résistance sérieuse. Cette avant-garde a été suivie par de nouvelles colonnes qui, passant par les portes de Montrouge, Vaugirard et Grenelle, ont enlevé les barricades qu'elles ont rencontrées, et pris possession des quartiers compris entre les fortifications et la rive gauche de la Seine.

« Vers 9 heures, Dombrowski, sous le couvert de deux canons, chargea le cimetière des Pauvres, mais il fut accueilli par un feu précis et vigoureux, qui rompit et désorganisa les lignes des insurgés. Ceux-ci, néanmoins, après s'être repliés, revinrent à la charge, et un combat corps à corps s'engagea dans le cimetière jusqu'au moment où, le bruit s'étant répandu que Dombrowski était tué, la panique commença à s'emparer des fédérés. Il y eut alors une pause de quelques heures, à laquelle un feu d'artillerie, dirigé contre le chemin de fer de ceinture, fut brusquement fin. Les insurgés essayèrent d'abord de résister, mais une forte canonade s'étant subitement fait entendre dans la direction du nord, ils prirent précipitamment la fuite dans le désordre le plus complet, beaucoup jetant leurs armes et leurs effets, d'autres frappant leurs propres camarades à coup de crosse. Les fuyards rencontrèrent en route des bataillons frais qui venaient les relever, et qui, partageant la panique, ne firent qu'accroître le désordre.... En un instant, l'avenue, de l'Arc-de-Triomphe au Rond-Point, fut encombrée de gardes nationaux en fuite. Ils se rallièrent derrière une énorme barricade, sur la place de la Concorde, mais sans tirer un coup de feu. Une batterie installée sous l'Arc-de-Triomphe se mit à balayer les Champs Elysées, et les Versaillistes se répandirent sur l'avenue Friedland et dans un terrain ouvert à l'extrémité du boulevard Haussman, position qui leur permit de balayer le boulevard Malesherbes jusqu'à la Madeleine, et de se frayer un passage par ce boulevard, par le faubourg St. Honoré et par la rue Royale jusqu'au Nouvel Opéra.

« Pendant que ceci se passait à l'ouest, le général Cissey, plus au sud, s'emparait de l'Ecole Militaire, puis, saisissant un drapeau, s'élançait, à la tête d'un détachement de gendarmes et de chasseurs à pied, sur le pont de l'Alma, en enlevant les barricades en faisant de nombreux prisonniers, s'emparait

du Palais de l'Industrie et poursuivait les fuyards derrière les Champs-Elysées, jusqu'à la barricade de la place de la Concorde.

« Lundi, à 10 heures du matin, les troupes de Versailles commencèrent à descendre le boulevard Haussman, au haut duquel elles s'étaient arrêtées la veille. En tête marchaient des gendarmes et des marins. Les insurgés se repliaient devant eux, mais en entretenant un feu violent de mousqueterie. Les coups de feu portaient incessamment de derrière des lampadaires, les portes des maisons, les embrasures des fenêtres. C'est vers Montmartre que les fédérés se retiraient, et dès qu'ils y furent parvenus, ils ouvrirent le feu contre les batteries installées par les Versaillistes.

« A midi, les troupes prenaient possession de la place de l'Europe, près du terminus du chemin de fer de l'Ouest, sur le chemin de Montmartre. A 4 heures du soir, les insurgés, quoique démoralisés, construisaient encore des barricades. On a fait la remarque qu'à dater de cette heure, les fédérés n'avaient plus avec eux un seul de leurs généraux.

« Les terribles conflits qui ont eu lieu ce même jour autour de l'Hôtel-de-Ville et dans la rue de Rivoli, sont pleinement confirmés par les télégrammes postérieurs à ceux que nous avons déjà publiés. Quand les troupes eurent emporté à la baïonnette la grande barricade de la rue de Rivoli, les insurgés, ne voulant ni fuir ni se rendre, se firent massacrer et moururent les armes à la main. Ils étaient encouragés à cette résistance désespérée par des femmes de Belleville, qui parcouraient leurs rangs en remettant des fusils à ceux qui avaient perdu les leurs.—Il faudra plus d'une semaine, dit une correspondance de Londres, pour recueillir tous les détails du carnage qui a eu lieu sur ce point.

« Dans la soirée de lundi, le général Clinchamp occupa les Batignolles et y prit position.

« Mardi matin, les Versaillistes entrèrent dans Montmartre par la porte de Clignancourt, qui leur avait été ouverte par trahison, et par plusieurs autres portes. A l'Est, les gardes nationaux amis de l'ordre, que la Commune avait désarmés, entrèrent de force dans les arsenaux, y prirent les armes, et s'étant emparés des portes de Vincennes, laissèrent entrer des Allemands, qui du reste se retirèrent bientôt après avoir passivement assisté au combat engagé alors avec une fureur extrême. Ce sont ces mêmes bataillons d'amis de l'ordre qui arrêteront un peu plus tard Dombrowski blessé et 200 fuyards qui essayaient de s'échapper, en les prévenant que les Allemands leur tireraient dessus.

« De la position qu'il avait prise lundi soir aux Batignolles, le général Clinchamp attaqua Montmartre le lendemain, à l'Ouest et au sud de l'avenue et du boulevard de Clichy. En même temps, le général Ladmirault, s'avançant avec toutes ses forces le long des boulevards aboutissant à la gare du chemin de fer du Nord, prit cette gare d'assaut, et de là alla coopérer à l'attaque de Clinchamp contre Montmartre, pendant qu'au sud le général Cissey s'emparait de la barricade de la Chaussée du Maine. Montmartre s'est rendu à 1 heure de l'après-midi.

« Pendant la journée de mardi, les pertes des Versaillistes ont été relativement petites.

« Depuis mardi jusqu'à lundi soir, les dépêches les plus sinistres n'ont cessé de jeter la stupeur dans les âmes. Paris en feu, la bataille dans les rues, les plus beaux édifices réduits en ruines par les flammes et l'explosion des mines, toutes les horreurs réunies ensemble, le sang coulant à flots, le sol couvert de cadavres qu'on n'avait pas même le temps de ramasser, des femmes fusillées pendant qu'elles répandaient de l'huile de pétrole dans les caves afin d'allumer le feu qui se propageait ; l'archevêque de Paris et cinquante prêtres assassinés dans les prisons ; les insurgés déterminés à tout brûler, tout détruire plutôt que de se rendre, Paris enfin dévoré, anéanti par les Français, par la nation la plus civilisée de la terre!!! Voilà les faits que le télégraphe nous apportait tous les jours.

« Suivant une dépêche de Versailles du 25, on voyait, mercredi, au-dessus de Paris, des colonnes de fumée en quantité si considérable qu'il était impossible de les compter. De temps à autre un craquement subit se faisait entendre, suivi du bruit sourd d'un écroulement. La scène rappelait le Vésuve en éruption.

« Un télégramme de Paris affirme de nouveau que ce sont les insurgés qui, voyant les Tuileries intenable, l'ont incendiées avec du pétrole, mercredi matin. Le feu fut mis en huit endroits différents, à l'aile faisant face au jardin, et les flammes, activées par le vent, gagnèrent le Louvre et d'autres bâtiments.

« Une correspondance particulière, datée de Paris le 26, est ainsi conçue :

« Nous avons passé la nuit la plus terrible que Paris ait jamais vu. Des incendies brûlaient dans onze arrondissements. Les Communaux employaient les boîtes à pétrole sans aucun égard pour les personnes et propriétés, mettant en feu des maisons pleines de femmes et d'enfants. *L'incendie des Tuileries a été allumé par Bergeret en personne.* Le mur de la façade ouest est écroulé. Le principal mur intérieur devra être abattu s'il ne tombe de lui-même. L'aspect des ruines est navrant.

« Les troupes du gouvernement ont été obligées de faire le siège de chaque maison en quelque sorte, de partout les balles et les boulets pleuvaient sur elles, et les bombes de pétrole étaient lancées des hauteurs où ils avaient été refoulés. Le massacre a été terrible dans la nuit de samedi, en particulier dans le cimetière du Père Lachaise et de Belleville, théâtre des crimes et des folies de la plus ignoble révolution qui ait jamais éclaté. Ces massacres dans les cimetières avait quelque chose d'effrayant, c'était la mort qui appelait la mort. Les insurgés se sont battus comme des démons, et les femmes excitaient leur ardeur. La plupart de leurs chefs ont été tués ; quelques-uns cependant, comme Rochefort, Cluseret et Assy seraient fait prisonniers, et quelques autres, Pyat, Grousset et Bergeret se seraient sauvés.

« La suppression de la Commune aura coûté 60,000 vies et la destruction d'un tiers de Paris.

« Les membres conservateurs de l'Assemblée de Versailles

ont passé une résolution en faveur de la royauté du Comte de Chambord. En sorte que les prophéties se réalisent presque à la lettre ; la guerre civile va éclater bientôt entre les bonapartistes, les républicains et les partisans du Comte de Chambord dans toutes les parties de la France, et si les prédictions continuent de se réaliser, celui-ci régnera avant un an sous le nom de Henri V.

« On peut prévoir le retour prochain de Napoléon III, et le soulèvement des républicains et des légitimistes contre le vaincu de Sedan. Cette terrible guerre civile qui commencerait bientôt et qui se propagerait en Italie et dans d'autres parties de l'Europe se terminerait par l'avènement de ce grand monarque promis à la France.

LE JARDIN DES TUILERIES

TRANSFORMÉ EN PARC D'ARTILLERIE.

Le jardin des Tuileries, dont le savant dessin de M. Grand sire reproduit l'aspect, a éprouvé le contre-coup de toutes nos commotions politiques et nationales.

Chaque monarque, chaque gouvernement y a marqué son jour, son empreinte, mais le râteau des jardiniers, qui est le sceptre des maîtres de ces lieux, a nivelé, effacé avec une indifférence particulière au règne végétal, et les traces des empires et celles des révolutions.

Depuis sa création par Catherine de Médicis, bien des transformations lui ont été imposées. C'est d'abord Mlle de Guise qui, au bois, à l'étang de Charles IX, ajoute des volières, un théâtre, un labyrinthe, une ménagerie. Sous Louis XIII, Renard y installe son cabaret, rendez-vous des gentilshommes et des grandes dames. Le Poussin obtient plus tard de Louis XIV l'autorisation d'y construire une petite habitation que le grand peintre occupa de longues années.

Un beau jour, le Roi-Soleil bouleverse de fond en comble le jardin des Tuileries et confie à Le Nôtre le soin de le refaire. C'est de cette époque que datent les grands couverts d'arbres sous lesquels notre gravure représente abritées les pièces d'artillerie. Robespierre y fit exécuter les bancs demi-circulaires en marbre blanc d'où les vieillards devaient assister aux exercices de la jeunesse dans les fêtes publiques. C'est là également que le député d'Arras, devenu le tout-puissant conventionnel, célébra le 9 juin 1794, la fête de l'Être-Suprême. C'est le long de la terrasse des Feuillants, dite alors *terre nationale*, à la place des tapis de verdure créés par Le Nôtre, que la commune de Paris planta des pommes de terre et des carottes.

Le combat du 10 août commença dans le jardin des Tuileries pour se terminer dans les appartements de Louis XVI. Sur une estrade élevée au milieu d'un des bassins, fut déposé le 10 octobre 1794, le corps de J. J. Rousseau. Le lendemain on le transportait au Panthéon.

Ce jardin n'a été pas plus étonné de se voir traverser tant de fois par des princesses comme Marie-Louise et la duchesse d'Orléans arrivant à Paris pour partager le trône, que par des monarques qui, comme Charles X et Louis-Philippe, s'enfuyaient devant la Révolution triomphante.

Un coup de râteau, et le lendemain il n'y paraissait plus. Les voitures de gala royal ou impérial ne laissaient dans ses magnifiques allées qu'une dépression fugitive aussitôt ratissée que les fanés des pommes de terre des citoyens de la Commune.

Dans ces derniers temps, les nécessités de la défense de Paris avaient fait du jardin des Tuileries le parc d'artillerie dont le crayon de M. Grand sire reproduit si fidèlement l'aspect.

LA FAMILLE BONAPARTE A CHISELHURST.

Un correspondant d'une feuille américaine donne sur les exilés de Chiselhurst des détails qui, dans le moment actuel, ne sont pas dénués d'intérêt.

Les courtisans qui vont et viennent entre Londres et l'ex-empereur paraissent tout réjouis des événements de Paris sur lesquels il comptent beaucoup pour amener une réaction en faveur de l'Empire. Ils semblent en avoir suivi les phases comme s'ils y avaient quelque part, et l'un d'eux, avec qui le correspondant avait fait connaissance, lui dit en partant il y a quelques jours :—Au revoir !—Où cela ? lui dit le correspondant, à Londres ou ici ?—Oh ! non, répondit le confident impérialiste, à Paris où nous allons rentrer bientôt.

Le correspondant assure que la correspondance de l'Empereur avec diverses parties de la France et même avec l'ambassade française à Londres se fait sur un pied tabuleux. Mais la famille vit dans une grande retraite. L'humeur de l'impératrice est changée d'une manière tout à fait remarquable. Personne ne peut l'aborder sans s'exposer à des reproches pleins d'aigreur dont son mari et son fils même ne sont pas exempts. Le prince impérial ainsi que son père évitent sa présence et se promènent seuls dès que le temps le permet. Autrement, l'enfant emploie ses loisirs à des leçons d'escrime et d'équitation qu'il reçoit directement de l'ex-empereur.

Lorsque la famille est réunie le soir dans l'intimité, l'impératrice, à la demande de son mari, ne cesse de consulter les cartes sur le sort qui les attend.

Malgré les efforts de l'entourage de l'empereur pour faire croire à une grande gêne monétaire dans la maison et le bruit qu'on répand qu'il aurait à grand-peine emprunté un million de francs d'un banquier anglais, le correspondant assure qu'il est bien avéré que l'empereur possède plus de 180,000,000 de francs placés à Madrid, à Frankfort, à Bruxelles et à Londres, et la liquidation de l'assurance du *Soleil* opérée quelques jours avant la guerre a dû fournir à Napoléon III un assez grand nombre de millions, sans compter les fonds qu'il possède dans la compagnie des steamers transatlantiques et de la Méditerranée.

Une dépêche publiée le 10 du courant, annonçait la perte du *City of Quebec*, à l'île des Morts, sur la côte d'Irlande, et que pas un seul homme d'équipage ne s'était sauvé. Quelques jours après ce sinistre, un individu du nom de Egbert Scott est arrivé dans le plus complet dénuement, de la Baie-des-Bœufs, sur la côte sud de l'Irlande. Cet homme s'est dit être un des matelots de l'équipage du navire. Il a raconté que c'est le 8 mai, alors que la nuit était très-obscur et le temps très-orageux, que le navire est venu donner contre l'île des Morts. Le navire commença à emplir rapidement et sombra peu de temps après. Le capitaine ne se sauva que le dernier dans le bateau de sauvetage. Le bateau s'est brisé sur les récifs. C'est là tout ce dont Scott se rappelle.



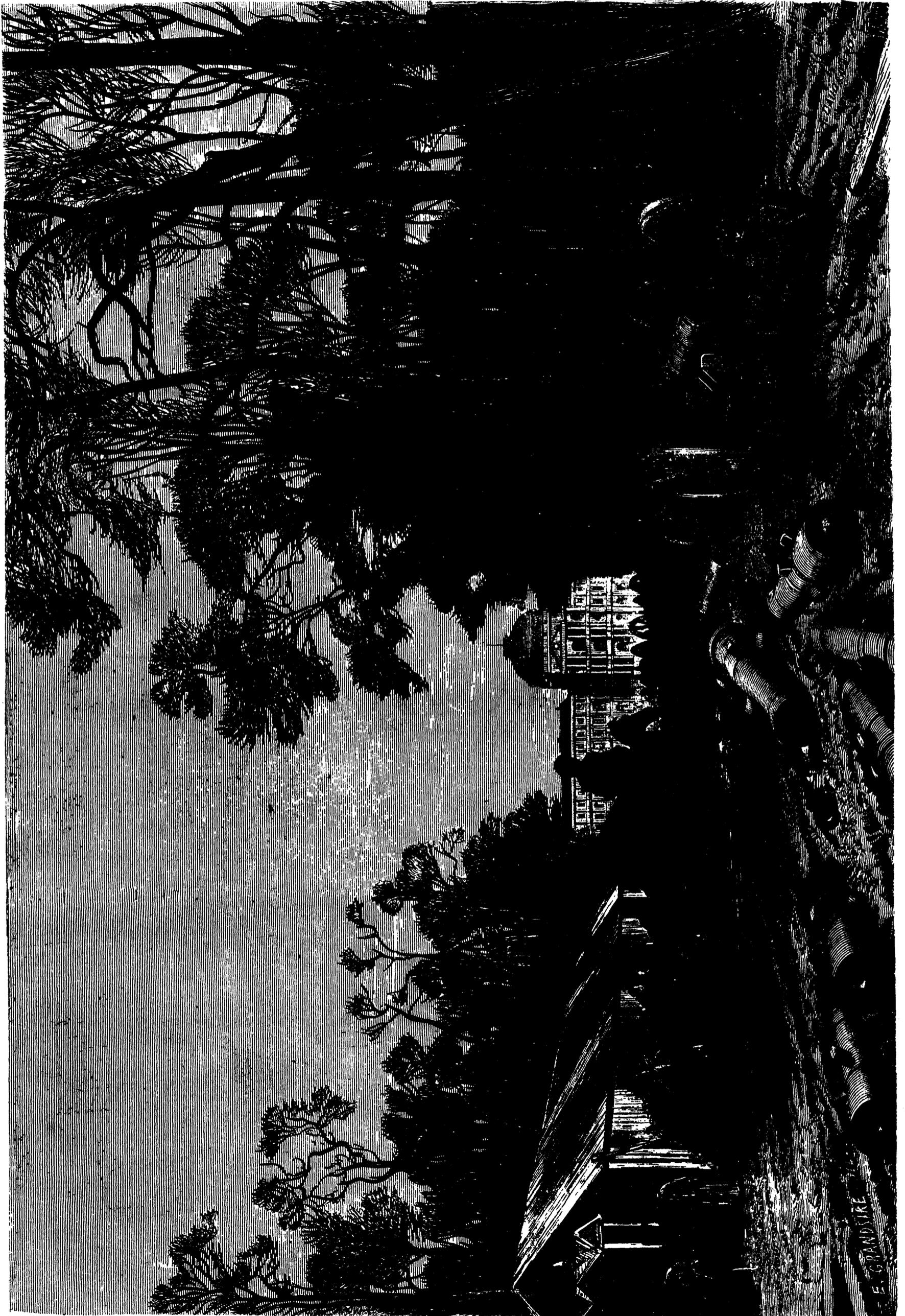
PARIS.—LE CORTÈGE D'UN DÉLÈGUÉ.



PARIS.—BATTERIE VERSAILLAISE AU PONT DE NEULLY.



LA FAMILLE IMPÉRIALE DE FRANCE À CHISELHURST, EN ANGLETERRE.



LE JARDIN DES TUILERIES CONVERTI EN PARC D'ARTILLERIE.

E. GRANDJEAN



POSTE AVANCÉ DES GARDES NATIONALES SUR LE CHEMIN DE PARIS À VERSAILLES.

AVIS.

Ceux de nos abonnés qui désirent rendre leur série de l'Opinion Publique de l'année dernière, trouveront à les placer en s'adressant au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 1ER JUIN, 1871

TRAITÉ DE WASHINGTON.

L'une des dernières éditions du *Times* de Londres contient un article sur le Traité de Washington. Sous prétexte de mettre les esprits en garde contre les rapports inexacts que peut transmettre le télégraphe sur la nature et la portée du Traité, il les prépare à l'accepter par des considérations toutes britanniques. L'usage de nos canaux et la libre navigation du St. Laurent accordée aux Américains lui paraissent une affaire toute simple et en conformité parfaite avec le droit public. C'était un peu l'opinion exprimée par M. Kerr dans la *Revue critique de jurisprudence et de législation*. Au reste, il y a immense compensation à cette concession faite aux Etats-Unis, toujours suivant le *Times*; tout le commerce de l'Ouest va nous échoir, et les canaux de l'Erié et de l'Hudson seront privés des bénéfices incalculables que donne le transport des produits de cette riche partie des Etats-Unis. Il y a un peu de vrai là-dedans, mais la pilule est un peu trop dorée. L'avantage du commerce de l'Ouest, de faire passer par nos eaux ce qui auparavant passait par New York pour atteindre de là le marché européen, est incontestable et n'a jamais été nié.

L'état actuel de nos canaux ne nous permet malheureusement pas de tirer tout le parti possible du transport des céréales de l'Ouest. Il faudrait élargir et recréer ces canaux pour donner passage aux vaisseaux transatlantiques d'un fort tonnage, et éviter de la sorte le coût énorme des transbordements. Des examens et des calculs ont déjà été faits, et, si nous nous rappelons bien, une somme de quarante millions de piastres a été par des hommes compétents jugée nécessaire pour améliorer nos canaux, de façon à ce qu'un navire ou vaisseau à vapeur transatlantique d'un assez fort tonnage puisse les franchir pour aller chercher son chargement à Chicago et le porter à Liverpool ou partout ailleurs. Avec une telle amélioration, nous aurions tout le profit du passage des grains et farines de l'Ouest; nous pourrions attirer ici son commerce et devenir son intermédiaire entre lui et l'Europe: Montréal et Québec deviendraient ses entrepôts; nos banquiers, nos importateurs et nos expéditionnaires (*forwarders*) seraient ses courtiers et ses agents d'affaires. Pour nous, ce serait un élément inouï de prospérité.

Mais où prendre ces quarante millions? Le chemin de fer Intercolonial et celui du Pacifique vont absorber le surplus de toutes nos ressources pendant bien longtemps. A moins de secours extraordinaires ou étrangers, nous ne pourrions de sitôt songer à cette entreprise. Pourquoi l'Angleterre ne nous aiderait-elle pas? Ce serait un excellent moyen de faire oublier sa capitulation de Washington. Il n'y a pas à se le dissimuler: tout ce que nous lisons depuis quelque temps nous convainc de plus en plus que les commissaires anglais avaient instruction de tout céder pour régler la grande difficulté des réclamations de l'Alabama.

C'était là, pour l'Angleterre, la seule question et toute la question, parce que là se trouvait un danger permanent; une cause de guerre. Ayant besoin de concentrer toutes ses forces en Europe, épouvantée des horreurs de la guerre franco-prussienne, elle avait décidé de faire disparaître pour toujours les appréhensions d'un semblable carnage entre elle et les Etats-Unis. Certes, nous ne pouvons la blâmer; c'est déjà quelque chose que d'avoir le courage de s'humilier et de consentir à donner des millions pour assurer une paix durable, comme elle l'a fait par le Traité de Washington. Nous en profitons tout comme elle, puisqu'en cas de guerre nous serions les premières victimes. Mais ce que nous ne pouvons approuver, c'est de nous avoir sacrifiés dans le marché. Elle est seule la cause de toutes les difficultés. Le *Times* l'avoue ingénument. Sans la question de l'Alabama, tout se serait arrangé entre le Canada et les Etats-Unis; c'est elle qui retire les premiers bénéfices du nouveau règlement, c'est nous qui payons les premiers frais. On nous enlève les pêcheries: on va nous laisser voler quelques lambeaux de territoire au Nord-Ouest, nous livrons nos canaux, fleuves et lacs aux Américains; on se moque de nous quand nous réclamons les millions que nous ont coûté les incursions féroces, qui étaient dirigées contre la politique impériale et qu'on laissait faire parce que l'Angleterre ne voulait pas payer les dommages causés par les déprédations de l'Alabama et autres corsaires confédérés. Enfin, tous les

sacrifices sont de notre côté. Un grand peuple comme l'Angleterre ne peut infliger jusqu'au bout une telle injustice à l'une de ses plus belles et de ses plus fidèles colonies. Nous croyons donc que des représentations tout à la fois fermes et respectueuses devraient être, si toutefois on ne l'a déjà fait, tentées dans ce sens auprès du gouvernement impérial. Une aide efficace, sous une forme quelconque, qui nous mettrait en état de commencer promptement l'amélioration de nos canaux, constituerait une compensation qui nous ferait oublier toutes nos pertes. Cette compensation, nous avons droit de l'obtenir, et il serait indigne de l'Angleterre de nous la refuser.

J. A. MOUSSEAU.

A MANITOBA.

La législature locale de Manitoba n'a pas voulu clore sa première session sans se payer le luxe d'une crise; une crise, un *dead-lock* à Manitoba, entre le ministère et une Chambre qu'on traitait de jeune et d'inexpérimentée! La cause qui a amené ce cataclysme en valait la peine. Le gouvernement, après avoir supputé ce qui lui restait en caisse, a trouvé qu'il pouvait payer aux députés une indemnité de \$200 pour la première session. Ces messieurs ne se sont pas montrés satisfaits et ont signifié leur intention de se voter \$300. Là-dessus, grande colère de M. Clarke, l'hon. procureur-général de là-bas. Il a fait entendre les tonnerres de son éloquence à la jeune députation; il a même été jusqu'à la menacer de résigner. Et c'est là qu'il a eu tort.

Voilà une législature que nous aimons et qui ne se gêne pas. Elle est déjà mûrie et possède une expérience consommée. Encore une session, toutes ses dents seront poussées, et vous verrez qu'elle s'élèvera à la hauteur de nos Chambres locale et fédérale: elle demandera \$600 par session, et les aura! Ou bien le gouvernement s'en ira. Mais les gouvernements ne s'en vont pas pour de telles vtilles. Ils aiment mieux rester et payer ce qu'on leur demande. L'expérience est là pour démontrer que les Chambres bien payées sont toujours plus intelligentes et plus sages; elles respectent plus les gouvernants. M. Clarke se raviserait donc et ne menacerait plus. Qu'il aille même un peu plus loin dans la voie des amendements. Un peu de droit constitutionnel ne lui ferait pas de mal.

UNE BONNE NOTE POUR LES CANADIENS.

Les volontaires canadiens reviennent du Nord-Ouest. Nous sommes heureux d'apprendre que le deuxième bataillon de la province de Québec s'est conduit de manière à s'attirer les éloges de ceux mêmes qui ne nous aiment pas. Le colonel Jarvis dit un jour, après l'avoir passé en revue, qu'il était forcé de dire que le bataillon d'Ontario ne valait pas le deuxième de Québec, dont la bonne tenue et les progrès rapides méritaient les plus grands éloges. Le deuxième bataillon nous a donc fait honneur; il a contribué à faire respecter le nom canadien par des populations étrangères. Les officiers se distinguaient, paraît-il, par leur élégance et leurs manières de gentilhomme en même temps que par leurs connaissances militaires; et les hommes étaient dignes de leurs chefs.

Lorsque nos compatriotes arrivèrent à Toronto, on menaçait de les traiter en race inférieure; mais on s'aperçut bientôt qu'ils avaient de la barbe au menton et qu'il fallait compter avec eux. Lorsqu'on les vit toujours les premiers à l'œuvre, à la tête du corps d'expédition, et les plus habiles dans les exercices militaires; lorsqu'on les vit si paisibles, si gais et si bons compagnons, mais capables en même temps de se faire craindre et respecter au besoin, on comprit que cette *race inférieure* n'est pas si mal, lorsqu'elle veut. Malheureusement, elle ne veut pas toujours lorsqu'il s'agit d'affaires, d'entreprises industrielles et commerciales.

BRAVOURE D'UN PRINCE FRANÇAIS.

On connaît les efforts faits par les princes de la famille d'Orléans, depuis le commencement de la guerre, pour combattre sous les drapeaux français. On a toujours opposé à leur demande la raison d'Etat, la crainte que leur présence ne fût une cause de troubles et d'intrigues. L'un des princes de cette illustre maison a cependant trouvé moyen de servir la France en prenant le nom d'un de ses ancêtres, Robert le fort. Il s'était déjà distingué dans la campagne de l'Italie contre l'Autriche, en 1859. Et depuis qu'il a pu, sous un nom d'emprunt, combattre dans les rangs de l'armée française, il n'a cessé de se faire remarquer par ses actions d'éclat et ses connaissances militaires; il a monté rapidement en grade et mérité les mentions les plus honorables et le plus flatteuses distinctions.

Il a exposé sa vie mainte et mainte fois et a toujours heureusement échappé au danger. Le général Rondot et le général Chanzy lui confiaient souvent les missions les plus hardies et les plus périlleuses. Ce prince est le jeune duc de Chartres.

Le duc de Chartres est le frère du Comte de Paris, chef actuel de la branche d'Orléans et fils par conséquent du duc d'Orléans, qui était fils aîné de Louis-Philippe.

LA MORT A BUENOS-AYRES.

M. Jackson, qui était parti pour Buenos-Ayres avec sa jeune femme, immédiatement après son mariage, est revenu, ces jours derniers, à Montréal. La maladie venait d'éclater dans ce malheureux pays, lorsqu'ils y arrivèrent; et lorsqu'ils en partirent, il y a un mois, la désolation y régnait avec toutes ses horreurs.

Il n'est pas hors de propos, peut-être, de dire ici que Buenos-Ayres, qui est aussi connue sous le nom de la république Argentine ou de la Plata, est située dans l'Amérique du Sud et comprend quatorze états ou provinces. Les principales villes sont: Buenos-Ayres, capitale de la république, Rosario, Cordova, Corrientes, Mendoza et Santa-Fe.

La population est d'environ 1,300,000 habitants, et se compose d'éléments divers, métis, indigènes, Espagnols, Italiens, Français, Anglais, etc., etc.

L'espagnol est la langue dominante, et le catholicisme la religion de la majorité. La civilisation la plus raffinée s'y trouve presque mêlée à la vie sauvage.

Comme dans tous les pays chauds et d'origine latine, on y aime la vie facile, le plaisir, le luxe, la musique et le far niente, la mobilité des impressions et la vivacité des sentiments et la négligence pour les choses les plus élémentaires de la vie positive.

Ainsi la maladie qui la décime aujourd'hui est due à l'insouciance et à l'apathie de la population, à son oubli des règles de la prudence et de la propreté la plus ordinaire. Qu'il suffise de dire qu'à Buenos-Ayres, ville de 160,000 habitants, il n'y a pas d'égouts, pas de canaux. Lorsqu'il pleut pendant plusieurs jours et que le soleil vient ensuite réchauffer ces eaux sales qui charrient partout les immondices, on peut juger des miasmes qui s'exhalent de partout. Aussi, lorsque cette terrible maladie, qu'on appelle les fièvres jaunes, y a éclaté, quels ravages!

A l'heure qu'il est, la moitié de la population a laissé le pays; les magasins et les bureaux publics sont fermés; on ne rencontre dans les rues que des charriots pour transporter les morts. Les fossoyeurs ne peuvent pas suffire; cent cinquante à deux cents bières attendent à la porte des cimetières leur tour. Cette maladie prend souvent par un saignement de nez, et quelquefois elle est prompte comme la poudre. Les journaux du pays sont remplis de détails lugubres sur les ravages de ce mal que rien ne peut arrêter: les personnages les plus marquants, riches et pauvres, jeunes et vieux, tout le monde y passe.

Les dernières nouvelles disent qu'il mourait sept à huit cents personnes par jour. Un grand nombre de familles se sont enfuies dans les champs et les montagnes. A Montevideo, capitale de la petite république de l'Uruguay, qui est voisine de celle de Buenos-Ayres, les fièvres sévissent aussi avec une fureur extraordinaire. Ceux qui peuvent laisser le pays s'en vont, et ceux qui restent tombent par centaines tous les jours. Comme la population de ce petit pays n'est que de 250,000 âmes, il n'y reste presque plus personne.

PROGRÈS.

QUÉBEC, 25 Mai 1871.

MM. les Rédacteurs,

Il y a déjà plusieurs années que l'on pratique avec le plus grand succès, à Montréal et ailleurs, de ces opérations hardies qui consistent à soulever de plusieurs pieds des bâtisses entières de pierres ou de briques, pour y ajouter un étage, sans qu'on ait encore songé, à Québec, à opérer aucune entreprise de ce genre. Il était réservé à M. Théophile Hudon, notre entreprenant marchand de St. Roch, d'entrer, le premier, dans cette voie de progrès, en faisant soulever de plusieurs pieds les deux derniers étages de son magasin, pour en exhausser d'autant le premier. Le plan de la bâtisse est d'un goût tout nouveau. C'est M. Jacob LePage, jeune architecte très-habile, à qui on a confié le plan grandiose du Séminaire de Rimouski, qui est chargé de mener cette œuvre à bonne fin. Il n'y a aucun doute que M. LePage, après s'être assuré les précieux services de MM. Olivier Mathieu, maçon, Joseph Breton & Frère, menuisiers, et A. Bélanger, tailleur de pierre, n'obtienne un plein succès dans son entreprise; aussi chacun de ces entrepreneurs a maintes fois donné, dans son genre de travail, les preuves les plus évidentes de son habilité.

Le nouveau magasin de M. Hudon devra être au moins trois fois plus considérable que celui qu'il occupe maintenant, puisqu'il y sera ajoutée une nouvelle partie de quarante-quatre pieds sur quarante, à trois étages.

Nous nous empressons de féliciter MM. Hudon et LePage de leur courage et esprit d'entreprise, et de leur désir de voir le progrès se développer dans la cité de Québec, notre voisine. Nous leur souhaitons, de même, qu'aux entrepreneurs, tout le succès possible, et les engageons à continuer leurs efforts dans cette voie.

DES PRATIQUES.

Montréal a perdu, la semaine dernière, un de ses plus anciens et estimables citoyens, le Dr. Trestler, père des MM. Trestler, dentistes bien connus dans le District. Le défunt était âgé de 73 ans.

Des Canadiens-français entreprenants viennent de fonder un journal à Sandwich, dans le Haut-Canada; c'est l'*Etoile Canadienne*, un joli petit journal qui mérite d'être encouragé. Espérons que cette étoile occupera dans le firmament du Haut-Canada une place digne de notre origine.

TERRIBLE ACCIDENT.

George Spaight et Charles E. T. Lodge étaient partis pour Lachine, dans l'après-midi du jour de la fête de la Reine, avec l'intention d'y faire une promenade de quelques heures en bateau.

A cinq heures et demie ils arrivèrent à Lachine, et louèrent tout aussitôt une chaloupe de M. Owen O'Neil, disant que leur intention était de se rendre à l'île Dixie qui se trouve environ à un mille du quai. Plusieurs personnes de Lachine qui les connaissaient parfaitement les ont vus s'embarquer pour cette fatale promenade: M. Spaight ramait et M. Lodge était au gouvernail.

Au bout d'une demi heure environ, on les vit se diriger du côté de Caughnawaga; depuis ce moment on ne les a plus revus.

M. Sommerville dit qu'il a vu deux heures après, une petite embarcation montée par deux hommes répondant parfaitement au signalement donné, entraînée à la dérive dans les rapides et bientôt submergée; il eut beau regarder, rien ne reparut à la surface de l'eau; les infortunés avaient trouvé leur tombeau.

M. Spaight était un homme d'une vaste intelligence; les lecteurs de la *Gazette* ont pu apprécier bien souvent la grande variété de ses connaissances. Il a fait de brillantes études au collège de la Trinité à Dublin, et consacra plusieurs années à parcourir le monde. Il passa quelques années en Australie, et c'est de là qu'il passa en Canada. Il a recueilli de ses voyages des trésors d'observations qui lui donnaient pour la discussion de certaines questions, une grande supériorité.

Il occupait depuis le mois d'août dernier la position de rédacteur en second à la *Gazette*; ses talents littéraires, ses études sérieuses et son expérience le rendaient tout-à-fait propre à occuper ce poste.

M. Spaight laisse une jeune femme et deux enfants. M. Lodge était depuis huit mois rédacteur de nuit à la *Gazette*; possédant une solide instruction, il était très-brillant écrivain. Comme son confrère, M. Spaight, il avait beaucoup voyagé; il avait parcouru les immenses solitudes de l'Amérique du Nord.

Il a été quelque temps lieutenant dans le 16e régiment de Sa Majesté, mais il fut forcé bientôt d'abandonner ce poste à la suite d'un accident de cheval fort grave qui lui avait laissé une grande faiblesse de jambes.

C'est au *Globe* qu'il a fait ses débuts; il a collaboré également à plusieurs journaux de la province.

M. Lodge n'est pas marié; il n'a aucun parent dans le pays. Le St. Laurent n'a pas encore rendu sa proie; les recherches qui ont été faites pour retrouver les corps des infortunés n'ont abouti à aucun résultat.

LE DR. DOELLINGER.

L'archevêque de Munich ayant invité le Dr. Doellinger, doyen de l'université, à signer le décret du concile touchant l'infailibilité, le vieux professeur demanda un répit de 15 jours pour mieux peser sa réponse. Le terme écoulé, le docteur répondit négativement. En conséquence, l'archevêque le suspendit de ses fonctions d'archiprêtre et défendit aux étudiants en théologie d'assister à son cours d'histoire ecclésiastique.

La vie de cet homme illustre, qui a été le professeur de tous les évêques allemands, peut se résumer dans les lignes suivantes:

Doellinger, fils d'un professeur d'anatomie, naquit à Hamberg, en 1799. Après son cours à l'université, il fut ordonné prêtre en 1822. L'année 1823 le vit professeur au lycée d'Aschaffenburg, et en 1826, il devint professeur d'histoire ecclésiastique et de droit canon à l'université de Munich, pour y ajouter quelques années après les fonctions de curé archiprêtre de la cathédrale, de conseiller archiepiscopal et de surintendant de la bibliothèque royale. Membre de l'Assemblée de Franckfort en 1848, il fut mis en disponibilité par la réaction politique qui suivit. Mais il reprit bientôt ses fonctions, entra à la Chambre et fut ennobli.

Les principaux ouvrages de Doellinger sont: Du dogme de l'Eucharistie dans les trois premiers siècles; un commentaire sur le Paradis de Dante, son histoire ecclésiastique (encore inachevée), une histoire de la réformation, plusieurs histoires apologetiques et surtout son grand ouvrage: des origines du Christianisme.

Son père avait coutume de dire de lui, quand il était encore jeune: "Ce diable de garçon! Il a deux têtes mais pas de cœur."

LA SURPRISE DE VANVES.

La gare de Vanves, dit le *Gaulois*, a été prise par nos troupes, dans des conditions curieuses.

Le 22e chasseurs était sur pied depuis 8 heures du soir, guettant le moment favorable; l'entreprise était d'autant plus périlleuse que le bataillon ne comptait que 300 hommes. Il s'agissait d'attaquer à nombre égal et même inférieur une position où les fédérés s'étaient fortement retranchés. Le grand ennemi des fédérés dans cette affaire paraît avoir été... le vin.

Les gardes nationaux s'étaient livrés à d'abondantes libations, et, vers minuit, quand une partie des chasseurs, s'avançant à pas de loup, se précipita sur la gare, à la baïonnette, sans avoir tiré un coup de fusil, la plupart étaient hors d'état de se défendre. On en tua quelques-uns. Les autres se sauvèrent dans la direction du fort, mais ils furent reçus par une terrible fusillade venant des chasseurs, postés en dehors, en sorte que tout l'espace compris entre la gare et le fort se trouva littéralement couvert de morts et de blessés.

Les insurgés du fort ne venant pas recueillir ces blessés, nos soldats voulurent le faire eux-mêmes, mais comme on tira du fort sur eux, ils furent obligés de cesser leur œuvre charitable. Les malheureux insurgés blessés restèrent dans cette position pendant trente-six heures. Voilà exactement comment les choses se sont passées. Il n'y a pas eu massacre; il n'y a eu qu'une affaire très sanglante; ce n'est pas 300 morts, mais 300 morts ou blessés qu'elle aura coûté aux fédérés.

L'AFFAIRE DU MOULIN-SAQUET.

La veille, dit le *Soir*, à 3 heures du matin, le Moulin-Saquet, vigoureusement attaqué, est tombé entre nos mains. La ré-

sistance des insurgés a été moins vive que dans les combats précédents; il semble que les échecs journaliers qu'ils subissent les découragent enfin. Nos pertes ont été faibles; celles des communaux très-considérables. Une particularité, observée déjà à Anières et à Issy, s'est présentée encore à l'attaque du Moulin-Saquet. On a trouvé des gardes nationaux complètement ivres, qui ne se doutaient même pas que leurs frères d'armes vissent de se battre et d'être repoussés par nos troupes. Réveillés brusquement par nos soldats et croyant d'abord l'être par leurs camarades, ils les prièrent, dans des termes que le *Père Duchêne* seul trouve courtois, de les laisser reposer en paix. Mais la vue du pantalon rouge les rappela bientôt à la réalité et dissipa immédiatement leur ivresse. On avait eu la précaution d'enlever auparavant leurs armes jetées à côté d'eux.

On mande de Versailles à la *Tribune* aujourd'hui, que durant les derniers jours il est arrivé à Versailles 10,000 prisonniers parmi lesquels se trouvaient une compagnie des "Amazones de la Seine" et un bataillon des "Enfants patriotiques." Des gendarmes à cheval forçaient les Amazones, dont quelques-unes avaient les menottes aux mains, à marcher paisiblement sous un soleil brûlant. Leur apparence a égayé beaucoup la foule, mais elles faisaient bonne contenance. Même les enfants paraissaient sentir que les yeux de l'Europe étaient fixés sur eux. Plusieurs vieillards étaient au nombre des prisonniers.

Un sentiment sauvage existe parmi les Versaillais. Quatre prisonniers ont été fusillés parce qu'ils s'étaient assis.

Rochefort a été conduit à Versailles les menottes aux mains. Il avait les poignets fort endommagés. On a trouvé sur lui 5,000 francs et beaucoup de bijoux. Il refuse de répondre à toutes les questions qu'on lui pose. Thiers craint de lui pardonner, et demande la formation d'un comité chargé d'exercer la prérogative du pardon.

En tête de l'une des compagnies du bataillon, nous avons vu un clairon, dit une feuille parisienne, enfant de 16 ans, qui, son instrument passé en sautoir, s'en allait pendant le feu, en faisant la roue, à plus de vingt pas en avant des tirailleurs.

Sa compagnie ayant été chargée d'aller reconnaître, sur le boulevard Bineau, une barricade qui semblait abandonnée, le gendarme se précipite en avant, malgré les recommandations, il gravit l'escarpement et saute dans la barricade; mais là, ô surprise! il est vigoureusement saisi par une trentaine de soldats qui s'y tenaient blottis à la sourdine, et qui s'empres- sent de lui arracher son clairon, pour qu'il ne puisse pas donner l'alarme.

Comprenant le danger qui menace les siens, l'enfant s'échappe prestement des mains qui le tiennent, grimpe sur les pavés et se met à crier de toutes ses forces:

"N'avancez pas! je suis prisonnier!"

En voyant leur ruse inventée, les soldats ouvrent aussitôt le feu, et un capitaine, ainsi que plusieurs hommes venus en reconnaissance, tombent mortellement frappés par cette décharge subite; mais les autres gardes nationaux peuvent s'abriter à droite et à gauche et riposter, en attendant du renfort.

Quant au jeune clairon, il profite de la bagarre pour se précipiter dans une maison voisine; il grimpe au hasard, se sauve par les toits, entre dans une autre maison, descend dans un jardin, escalade une grille et arrive rejoindre les siens. Sans cette audacieuse gaminerie, toute la compagnie était fusillée à bout portant.

LE DEPART DES FEMMES POUR VERSAILLES.

Jadis et aujourd'hui.

Le 3 avril dernier, vers trois heures de l'après-midi, une colonne de quatre à cinq cents femmes de tout âge se formait sur la place de la Concorde, à l'entrée du Cours-la-Reine.

Toutes ces femmes étaient vêtues de deuil et se faisaient remarquer par leur attitude sévère. Celle qui semblait les commander était une institutrice, disait-on.

Elles portaient le drapeau rouge et se dirigeaient, elles aussi, sur Versailles, tambours et clairons en tête.

Dans quel but? Était-ce dans une pensée de conciliation ou de haine? Était-ce pour s'interposer entre les partis, ou pour prendre, en amazones, leur part du danger commun?

Ce n'est pas la première fois que les "Parisiennes" marchent sur Versailles.

Le voyage qu'elles y ont fait, le 5 octobre 1789, est resté célèbre, et peut-être n'est-il pas sans intérêt d'en rappeler ici quelques épisodes. La comparaison qu'on ne pourra manquer d'établir sera tout à l'avantage de nos contemporaines.

J'ignore si l'intention des femmes du 3 avril 1871 était de ramener leurs députés à Paris. Il est permis d'en douter. Les femmes du 5 octobre 1789 voulaient ramener le roi, la reine et le dauphin, que dans leur style imagé elles avaient surnommés le *Boulangier*, la *Boulangère* et le *Petit Mitron*. "Lorsque nous les tiendrons au milieu de nous, il est probable que nous ne manquerons plus de pain," disaient-elles avec une certaine logique.

La manifestation n'avait donc, en principe, rien de bien inquiétant.

Seulement, comme on pouvait s'attendre à un refus du Boulangier et de la Boulangère, qui n'avaient pas toujours répondu avec un vif empressement aux effusions de leurs sujets, et comme on était décidé à passer par-dessus ce refus, on s'était armé, tant bien que mal.

Donc, le 5 octobre au soir,—il faisait un temps chargé, comme on dit,—une nuée de femmes se dirigeait sur Versailles, par ce même Cours-la-Reine.

Mais une nuée véritable, remplie de poussière, de cris et de bonnets volants!

Elles bourdonnaient comme des guêpes dont on a renversé la ruche. Il y en avait des milliers, jeunes et vieilles, hideuses et charmantes, parées ou en guenilles; elles couvraient le sol et bouchaient l'horizon. Toutes étaient armées, toutes chantaient à tue-tête. C'était extravagant! Une jolie fille battait du tambour, ses deux baguettes étaient ornées de rubans. Derrière elle, les escadrons coiffés de la Halle entonnaient le *Ça ira!* Les unes étaient empilées sur des charriots ou dans des fiacres; elles passaient leurs visages et leurs bras par les portières; d'autres étaient assises sur des trains de canons....

Paris vomissait tout son peuple en jupes, ses hordes de commères, de grisettes patriotiques, de Phryniés fangeuses, de marchandes de marée et d'actrices subalternes. Toutes celles qui devaient jouer un rôle dans la Révolution avaient choisi ce jour-là pour débiter.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

INCENDIE A MONTREAL.—Un grand incendie a éclaté dans le faubourg St. Joseph, Montréal, dans la soirée de mardi, vers onze heures. Plusieurs résidences et autres bâtisses ont été détruites, ainsi qu'une quantité de meubles de ménage et autres effets.

On estime les pertes à \$9,000. Elles sont partiellement couvertes par les assurances.

On annonce la mort de M. Wilfrid Masson arrivée à Londres presque subitement ces jours derniers. Le défunt était fils de feu l'honorable Joseph Masson, seigneur de Terrebonne et le principal marchand de son temps. Après s'être livré au commerce pendant plusieurs années à Montréal, il passa en France, où il vécut longtemps, puis en Angleterre où la mort est venue le chercher.

On lit dans la *Voix du Golfe*:

Un nombre assez considérable d'électeurs des diverses paroisses de ce comté ont prié M. J. N. Pouliot, avocat de Rimouski, de se porter candidat pour la chambre locale.

COMTÉ D'YAMASKA.—Nous apprenons que dimanche, le 21, M. le Dr. Migneault, de St. David, M. Gill, avocat, de Sorel, et M. J. Duguay, marchand de La Baie, ont posé leur candidature à Pierreville.

Trois hommes, dont on ne connaît pas les noms, se sont noyés ces jours derniers, en tombant dans la chute de Niagara, du côté américain, Etat de New-York.

RESTES HUMAINS GIGANTESQUES.—Une lettre de Californie rapporte qu'en creusant une fosse sur les bords de la rivière Kern, on a trouvé un squelette humain long de 7 pieds 5 pouces et demi. Il y avait à côté de ces restes un paquet de 11 pointes de flèches en silex ainsi que plusieurs lames de lances de la même matière. Une personne de taille ordinaire peut placer sa tête entière dans le crâne du squelette.

Judi a été célébré, à Rhinebeck, N. Y., le mariage de M. Henri Astor, fils de l'opulent banquier de New-York, avec Mlle Lavinia Dynehart, jeune personne accomplie, dit-on, et appartenant à une famille honnête mais pauvre. La famille de M. Astor était opposée à cette union et a tout fait pour l'empêcher: mais M. William Astor, frère du nouveau marié, et chargé de protester contre le mariage, est arrivé sur les lieux juste au moment où il venait d'être fait.

Un marchand de Londres vient de laisser en mourant £25 aux enfants d'un maître d'école qui lui avait donné le fouet lorsqu'il apprenait ses lettres. Il était d'avis que s'il avait bien tourné, c'était grâce à cette volée.

Quelques journaux annoncent que le Parlement Fédéral sera convoqué de bonne heure cet automne, pour examiner le traité de Washington et demander la ratification de la partie qui regardé la Puissance du Canada. Cette convocation est rendue nécessaire par la clause qui décerne que la sanction devra être donnée au Traité dans les six mois, lequel délai s'étend jusqu'au 20 novembre.

CLUB DES COURSES DE QUÉBEC.—Les courses des chevaux promettent d'être très intéressantes cette année. Les chevaux qui concourent pour les différents prix seront tous à peu près de race et d'élevage canadiens. Il est bien à espérer que le magnifique prix donné par Sa Majesté, à savoir, 50 guinées, excitera un peu l'émulation des turfistes québécois, entre autres de nos marchands et industriels qui prennent toujours une part très-active aux courses et qui seront aussi sous peu appelés à souscrire et contribuer ainsi à donner deux jours de récréation aux sportsmen; ce qui vraiment ne peut mieux arriver que dans la vacance de juillet.

Il y aura, croyons-nous, quatorze chevaux qui entreront en lice pour la coupe de la Reine seulement.—*L'Événement*.

M. Emile de Girardin, dont il n'était pas question depuis deux mois, vient de réparaître. Il est naturellement armé d'un journal. Ce journal paraît à Paris sous le titre: *L'Union française, journal de la république fédérale*.

Voilà donc M. de Girardin devenu, non pas fédéré, mais fédéraliste. Il demande que le territoire français soit divisé en 15 états fédéraux, et propose en somme pour la France, l'organisation des Etats-Unis d'Amérique.

M. Loyson, qui s'appelle *Hyacinthe* tout court, est à Rome. On dit qu'il va tenir des conférences dans une salle de bal (la *sala Dante*), des conférences sur *l'Eglise libre dans l'Etat libre*. Ce sera le dernier coup porté au catholicisme libéral, que la sociale enterrera. Mais quel chemin, de la chaire de Notre-Dame à la *sala Dante!*

Au nombre des passagers arrivés il y a quelque temps à New-York par le *Russia*, étaient la veuve du Président Lincoln, son fils Thadéus, et le général Sheridan. Les amis de ce dernier étaient allés à sa rencontre à bord du côté de la douane *Bronx*, sur lequel le général a pris place. Il a été aussitôt assailli de questions sur la guerre franco-allemande; mais ses réponses ont été empreintes d'une certaine réticence. Suivant lui, les défaites des Français s'expliquent par plusieurs causes qu'il serait trop long d'énumérer. Les seuls points sur lesquels le général Sheridan a été catégorique, c'est que l'ancienne armée de volontaires des Etats-Unis était pour le moins égale soit à l'armée prussienne soit à l'armée française, et que les carabines Springfield, Remington et Spencer valent vingt fois mieux que le chassepot ou le fusil à aiguille. Cette opinion franchement américaine du général ayant été goûtée de toutes les personnes présentes, on s'est mis à la table et jusqu'à l'arrivée à New-York on n'a pas cessé de banqueter et de toaster à bord du *Bronx*. Le général Sheridan est descendu à l'hôtel de la Cinquième avenue.

Pendant qu'il était le héros de cette ovation, un très-petit nombre d'amis s'empresaient auprès de Mme Lincoln et de son fils, leur souhaitaient la bienvenue et les escortaient à Everett House, d'où ils partiront lundi pour Chicago. Thadéus Lincoln, ayant été à l'école à Francfort-sur-le-Mein, parle allemand comme un Teuton. Il est âgé aujourd'hui de 18 ans.

Le 17 courant, un accident des plus douloureux est arrivé à Ste. Marguerite de la Beauce. Le jeune fils de M. Cassidy, cultivateur du lieu, âgé de huit ans, profitant de l'absence momentanée de ses parents, saisit un fusil chargé; par malheur, il fit partir la détente sans le vouloir, et une petite fille de 3 ans, qui se trouvait vis-à-vis, reçut toute la charge dans la tête. M. Cassidy, en entendant le bruit de la détonation, accourut en toute hâte à la maison, et apercevant sa petite fille se débattre dans une mare de sang, il la saisit dans ses bras et sortit dehors, ne sachant ce qu'il faisait. Quand son émotion fut calmée, il rentra au logis et s'aperçut qu'il portait un cadavre.

ENREGISTRÉ en conformité de l'Acte pour protéger les droits d'auteurs, de 1868.

L'INTENDANT BIGOT.

PAR JOSEPH MARMETTE.

CHAPITRE II.—Suite.

Ces messieurs en étaient arrivés au fromage, et le vin, qui avait commencé à leur monter au cerveau dès le second service, continuait à circuler avec plus d'entrain que jamais et témoignait maintenant de l'excellence de son vin par le chaleureux effet qu'il produisait sur les convives.

Tous les invités parlaient et gesticulaient à la fois. Dans leur expansion, causée par les vins capiteux, les convives laissaient, à leur insu, ressortir les traits saillants de leur caractère.

Aussi le spirituel et méchant Deschenaux s'amusa à taquiner l'ex-boucher Cadet qui, en devenant munitionnaire-général, n'avait pu se départir de cette rudesse de manières qu'il avait puisée dans son éducation première. Aux fines attaques et aux saillies mordantes du secrétaire, Cadet ne savait répondre que par quelques grossières platitudes appuyées de jurons maisonnants dans la bouche d'un homme de sa position.

Quant à Corpron, le premier commis de Cadet, bien que son intérêt le portât à défendre son patron, une lueur de bon sens qui éclairait encore, à travers les vapeurs de l'ivresse, son esprit sournois et rusé, lui conseillait de ne pas s'exposer à s'aliéner le secrétaire; aussi ne faisait-il que parer les plus rudes estocades de Deschenaux, sans engager directement le fer avec ce redoutable et influent adversaire.

Pour ce qui est de De Villiers, qui avait succédé au contrôleur de la marine, Bréard—celui-ci s'en était retourné en France extrêmement riche—il buvait sans prendre part à cette lutte agaçante et perfide. C'était un homme de rien, qui avait d'abord été simple commis dans les bureaux de la marine. "Personne, dit le *Mémoire sur les affaires du Canada*, ne fut plus insatiable et de plus mauvaise foi que lui; et ses méurs ainsi que sa conduite répondirent à la perversité de son génie."

Il s'enivrait sans rien dire, en parvenant à faire les plaisirs de la table et ne se voyant point immiscer dans la critique des petites faiblesses et misères des autres, de peur qu'on ne vienne à découvrir, par un dangereux rapprochement, de plus honteuses turpitudes sur son propre compte.

L'intendant venait de congédier tous les serviteurs de peur qu'ils n'abusassent de quelque indiscretion échappée aux convives avinés.

Son front soucieux trahissait certaine préoccupation intérieure assez forte pour le poursuivre jusque dans les jouissances oubliées d'un copieux repas.

Pensait-il aux difficultés que la venue des nouveaux événements militaires allait jeter sur sa voie déjà fort embarrassée, ainsi qu'à l'orage qui déjà grondait à son horizon assombri, et qui, venant de la cour, pouvait contenir dans ses flancs le coup de foudre destiné à écraser l'intendant infidèle?

Songait-il, au contraire, aux moyens à prendre pour se faire aimer de cette jeune fille qu'il avait fait enlever si brutalement le soir même?

C'était certainement l'une ou l'autre de ces deux pensées qui le préoccupait ainsi, lorsqu'il fut soudain tiré de sa rêverie par le bruit d'une assiette qui, après lui avoir effleuré la figure, alla se briser en éclats sur la muraille.

Cadet venait de lancer ce projectile à la tête de Deschenaux.

Voici ce qui avait causé cet esclandre. Deschenaux, jaloux de la fortune rapide de Cadet, l'avait d'abord raillé sur l'impopularité des immenses levées de blé faites, dans les campagnes, par le munitionnaire-général, levées très-profitables, du reste, avait-il ajouté, pour celui qui était chargé de les faire.

—Et vous, avait répondu Cadet, croyez-vous être en odeur de sainteté auprès des bourgeois de Québec? Outre que vous êtes receveur de l'imposition qu'on a mise sur eux pour l'entretien des casernes et que cela suffit pour vous attirer la malveillance des citoyens, on ne se gêne pas de dire que vous empochez la moitié des contributions.

—Oh parbleu! la bonne farce! répliqua Deschenaux. Et pensez-vous, mon cher, que l'histoire de ce gros million, à vous compté lors de votre entrée en charge, soit plus édifiante que celle de l'impôt?

—Mais, dit Corpron, qui intervint prudemment, vous avez dû voir, M. le secrétaire, le compte-rendu que nous avons fait tenir à M. l'intendant de l'emploi de ce million. Pourquoi donc vous arrêter à de viles calomnies?

—Allons donc, mon cher Corpron, lui dit Deschenaux avec un rire cynique, je vous croyais plus fort! Est-ce que nous ne nous connaissons pas tous un peu, hein? Entre nous cette feinte est ridicule. Aussi soyez certain que malgré votre savant état de compte fait pour aveugler, là-bas, messieurs les ministres, je sais fort bien quels jolis prélèvements vous avez faits, Cadet et vous, sur ce million de francs avancé au munitionnaire. Mais ce n'est point là la question. Car il est constant, entre nous, que c'est à qui s'enrichira le plus vite parmi tous les fonctionnaires de ce gou-

vernement qui ne fait que se modeler, du reste, sur celui de Mme de Pompadour. Ce que je veux reprocher à Cadet, c'est qu'il nous compromet tous.

—Et comment cela, s.... tonnerre? s'écria Cadet; ne suis-je pas aussi fûté que vous, par hasard?

—Je serais le dernier à vous refuser les plus brillantes qualités de l'esprit, dit Deschenaux d'un ton railleur, qui ne fit qu'exaspérer Cadet. Mais avouez que vous vous êtes mis sur un trop haut ton. Le peuple, qui crève de faim, s'indigne de vous voir une table aussi fastueuse que celle que vous tenez, avec, en outre, valets de chambre, laquais et maître d'hôtel.

—Eh! mille diables! peu m'importe ce que dit la populace! Je maintiens mon rang, voilà tout!

—Votre rang? votre rang? Bah!

—Comment? mais ne suis-je pas autant et même plus que vous?

—Autant, je ne dis pas; mais plus...!

—Pour être né dans la boutique d'un cordonnier, vous faites bien l'important, monsieur le secrétaire!

—Oh! oh! monsieur le munitionnaire-général, le prenez-vous sur ce ton-là? D'abord, je ne crois pas devoir en céder à un ex-porcher. Puis laissez-moi vous répéter ce bon mot qui court tout Québec, lors de votre élévation à l'emploi que vous occupez aujourd'hui et que vous n'avez certes pas dû à une instruction laborieusement acquise. C'est étonnant, disait-on, que Cadet, le boucher, ait su passer aussi vite du couteau à l'épée. (1)

—Béâtre! rugit Cadet, qui saisit une assiette et la lança au visage du malicieux Deschenaux.

—Messieurs! messieurs! s'écria Bigot. Au lieu de vous griser et de vous quereller, il vaudrait mieux, je pense, aviser aux moyens de nous tirer de l'impasse où nous a poussés une administration plus que suspecte. Tandis que vous dormez sur le fruit de vos exactions, je suis seul à veiller au salut de tous.

En effet, qui a su, jusqu'à présent, entretenir une sourde inimitié entre M. de Vaudreuil et le marquis de Montcalm, et nous attirer la protection du gouverneur aveuglé? Qui vous a mis à même, afin de hâter avant la tempête votre retour en France, de réaliser en espèces sonnantes les bien considérables que vous avez acquis en bons sur le trésor? N'est-ce pas encore moi, grâce au soin que j'ai pris d'envoyer en France l'aide-major Péan, dont la mission spéciale était de nous expédier ce printemps des navires chargés de marchandises que nous avons vendues au poids de l'or?

—Ce pauvre Péan! interrompit Cadet toujours à moitié ivre. Il doit s'ennuyer de sa jolie femme qu'il a laissée, sur votre avis, à Québec.

—Monsieur Cadet, reprit sèchement Bigot, vous badinez mal à propos, croyez-moi. Pour vous en convaincre, je vais vous lire une lettre que j'ai reçue, il n'y a pas longtemps, du nouveau ministre de la marine, M. Berryer. Bien qu'elle vous concerne, ainsi que ces messieurs, tout autant que moi, je n'ai pas voulu vous en faire part avant ce jour; car il m'en coûtait de troubler votre sécurité. Rappelez-vous seulement que lors de l'arrivée du vaisseau qui, ce printemps, nous apporta de France les premières nouvelles de la saison, je vous ai tous avertis de vous tenir sur vos gardes, parce que la tempête commençait à gronder. Écoutez maintenant ce que m'écrit le ministre de la marine.

Bigot prit une lettre dans la poche de son justaucorps.

Les convives penchèrent vers l'intendant leurs figures anxieuses, et à mesure que Bigot avançait dans sa lecture, leurs physionomies terrifiées montraient combien les fumées de l'ivresse se dissipaient vite sous le coup des dures vérités contenues dans le foudroyant message du ministre.

"On vous attribue directement," disait M. Berryer dans sa lettre à Bigot, datée du 19 janvier 1759, "d'avoir gêné le commerce dans le libre approvisionnement de la colonie. Le munitionnaire-général."—Bigot eut soin de souligner ces derniers mots dans sa lecture.—"Le munitionnaire-général s'est rendu maître de tout, et donne à tout le prix qu'il veut. Vous avez vous-même fait acheter pour le compte du roi, de la seconde et de la troisième main, ce que vous auriez pu vous procurer de la première et à moitié meilleur marché; vous avez fait la fortune des personnes qui ont des relations avec vous par les intérêts que vous leur avez fait prendre dans ces achats ou dans d'autres entreprises; vous tenez l'éclat le plus splendide et le plus grand jeu au milieu de la misère publique. Je vous prie de faire de très-sérieuses réflexions sur la façon dont l'administration qui vous est confiée a été conduite jusqu'à présent. Cela est plus important que peut-être vous ne le pensez." (2)

Quant il eut fini de lire, Bigot regarda Cadet dont il était fait spécialement mention dans le message officiel.

Le munitionnaire avait perdu sa morgue. Il était là, le regard rivé sur la table, décontenancé, pâle, défait, stupide.

(1) Toutes les allusions faites aux personnages de cette scène sont exactement historiques. Voyez les *Mémoires sur les affaires du Canada*.
(2) Historique.

Les autres convives ne paraissaient guère plus rassurés.

—Pardonnez-moi, chers hôtes, ajouta l'intendant, de vous faire terminer ce repas d'une aussi triste manière. Mais le moment est des plus critiques, et le temps est venu de chercher une planche de salut afin de ne pas sombrer dans le gouffre qui menace de nous engloutir.

"Il y a dans la vie de pénibles étapes où l'homme le plus heureux doit s'arrêter afin de bien calculer l'élan qui lui fera franchir avec succès un précipice inopinément ouvert devant lui par la main de l'inconstante fortune. A l'heure présente, nous en sommes tous rendus là, vous et moi; car vous ne devez point vous cacher qu'en tombant je vous entraînerais avec moi dans l'abîme.

Puisque donc le moment d'agir est venu, sachons oublier, pour un certain temps, les plaisirs de la vie facile que nous avons menée jusqu'ici, sachons redevenir hommes d'énergie. Combinons notre plan, réunissons toutes nos forces afin de contraindre la main de la fortune à nous aider plutôt qu'à nous laisser choir. Et quand une fois nous aurons franchi le périlleux obstacle, nous reprendrons là-bas, sur le sol de France, notre joyeuse vie.

—Bravo! bravo! s'écrièrent Deschenaux et De Villiers.

—Vous avez raison, dirent à la fois Corpron et Cadet.

—Mais, poursuivit Bigot, nous avons d'autant plus besoin d'agir de concert qu'il nous va falloir faire face à des circonstances imprévues. Je vous avoue, pour ma part, que certain plan que j'avais formé pour notre prochain retour en France, devient irréalisable, pour cette année du moins, vu l'expédition que ces maudits Anglais dirigent sur Québec. Comment croire, en effet, que le roi accepterait notre démission à la veille de cette crise imminente que la colonie va bientôt traverser?

C'est bien dommage; car, outre que nous avons pu, ce printemps, réaliser en espèces les biens que nous avions acquis, mes mesures étaient prises pour que vous me suiviez tous en France, cette année même. L'orage n'aurait éclaté que sur nos successeurs. Déjà même j'avais commencé à mettre ce projet à exécution. Ainsi, Varin, le commissaire de la marine à Montréal, n'a dû son retour en France qu'à mes sollicitations.

—En voilà un qui est heureux! murmura Deschenaux. Il jouit maintenant, sans alarmes, de l'immense fortune qu'il a pu s'amasser en fort peu de temps.

—J'avais encore su procurer à Péan, sous prétexte de mauvaise santé, ce congé d'absence qui lui a permis de s'acheter là-bas de grands biens. Et c'est ainsi que je voulais vous faire tous battre en retraite vers la France, les uns après les autres, me réservant, comme votre chef, la partie la plus périlleuse de ces opérations vraiment stratégiques, celle de former à moi seul votre arrière-garde et de quitter le dernier ce terrain miné qui menace à chaque instant de sauter sous nos pieds. Mais comme tous ces beaux projets seront mis à néant par l'arrivée prochaine des Anglais, il nous faut tâcher de tirer le meilleur parti possible des événements et de tourner à notre avantage les conséquences qui en pourront résulter.

"Messieurs, continua-t-il après avoir jeté à ses complices un regard profond qui fit baisser la tête à chacun d'eux, comme je vous l'ai dit tantôt, votre sort est étroitement lié au mien. Ma perte causerait infailliblement la vôtre. Étant donc assuré de votre discrétion, je n'hésite pas à vous confier le secret terrible dont dépend notre conservation. Au point où nous en sommes rendus dans nos relations avec MM. les ministres du roi, le seul moyen de salut qui nous reste se trouve, à mon avis, dans la victoire des armes britanniques et la cession de la Nouvelle-France aux Anglais."

Les gestes d'assentiment qui échappèrent à ses convives indiquèrent à Bigot que tous avaient saisi la portée de cet argument.

—Vous comprenez qu'en laissant le pays après une lutte acharnée de plusieurs mois, il nous serait encore assez facile de faire entrer une partie des énormes dépenses entraînées jusqu'à présent par notre administration, dans les frais considérables qu'exigerait cette dernière et désastreuse campagne. Il ne nous resterait alors qu'à nous préoccuper contre les attaques de nos ennemis sur notre conduite et notre gestion antérieures. Mais je crois qu'une fois en France, il nous serait aisé de prévenir ce danger en sacrifiant chacun quelques milliers d'écus pour conserver et acquérir des influences à la Cour.

—Que nos armes soient victorieuses, au contraire, et voyez d'ici le désastre qui nous attend. Notre administration se prolonge indéfiniment, les dettes s'accroissent de plus en plus, et nous sommes exposés à une reddition de compte scabreuse, lorsque la patience et la libéralité du roi seront lassés de voir tant de millions enterrés sous quelques arpents de neige, comme M. de Voltaire définit, si mal, entre nous, l'immense et riche territoire du Canada. Je crois donc, et ce n'est qu'après y avoir longtemps réfléchi que j'en suis arrivé à ce moyen extrême, je crois donc qu'il nous faudra violenter la fortune et la contraindre à

favoriser les armes anglaises, si les nôtres s'acharnaient à nous donner la victoire.

—Mais, interrompit Cadet en bégayant de peur, vous aurez donc recours à la trahison?

—Pourquoi pas?

Les misérables pillards que Bigot dominait de toute la hauteur de son infernal génie et de sa force indomptable de caractère, durent courber la tête sous le froid regard de l'intendant.

—Écoutez! continua-t-il, si vous ne vous sentez pas le courage d'affronter directement les risques de cet acte nécessaire—donnez-lui le nom que vous voudrez—reposez-vous sur moi de ce soin. Seulement, malheur à celui d'entre vous qui oserait jamais desserrer les lèvres à ce sujet! Vous savez que ma police à moi est bien faite et qu'elle est même meilleure que celle du roi. Je ne donnerais pas à ce double traître deux jours de vie. Votre rôle sera bien simple. Vous êtes tous assez riches maintenant pour cesser vos dilapidations. Agissez donc honnêtement dans vos transactions publiques, montrez un grand zèle pour le service du roi, afin d'achever d'aveugler le marquis de Vaudreuil et de parvenir à convaincre le général de Montcalm de la droiture de nos intentions. Quant au reste, je m'en charge. Est-ce dit, Messieurs?

Tous ses hôtes lui tendirent simultanément la main.

—C'est bien! Y a-t-il longtemps, Deschenaux, que vous avez vu de Vergor?

—J'ai diné tout dernièrement avec lui.

—Se rappelle-t-il le fameux coup de main que je lui ai donné pour le libérer du procès qu'il lui fallut subir en 1757 à cause de sa lâche défense du fort de Beauséjour?

—Il m'en a précisément causé la dernière fois que je l'ai vu.

—A-t-il donc encore assez de cœur pour me garder de la reconnaissance?

—Dame! on pourrait en douter sans jugement téméraire; mais enfin, il me renouvelle à tout propos l'assurance de son dévouement pour vous.

—Il faudra, dans ce cas, l'entretenir dans ses bonnes résolutions en lui rappelant combien je pourrais aisément le perdre si jamais il refusait de m'obéir en quoi que ce fut.

—Ce sera facile.

—Veillez en outre lui signifier d'ici à quelques jours d'avoir à se tenir prêt pour le premier moment où j'aurai besoin de lui. Maintenant, chers amis, je vous laisse libres de rester à table ou d'aller, si vous l'aimez mieux, vous reposer. Quant à moi, je vais gagner mon lit. Car il nous faudra demain être sur pied de bonne heure, si nous ne voulons pas manquer la chasse.

Bigot sonna et se fit apporter un martinet d'or dont Sournois alluma la bougie.

L'intendant avait une chambre à coucher dans le grand corps de logis du château. Mais ce n'était que pour la forme, vu qu'il n'y passait presque jamais la nuit. Il couchait, au contraire, dans la tourelle de l'ouest où il occupait, au rez-de-chaussée, un petit appartement situé au-dessous de celui où nous avons vu Sournois apporter la jeune fille.

Cette particularité n'était connue que de Bigot, de Sournois et de Mme. Péan, qui seuls savaient quelles étaient les voies de communication avec la tour, isolée complètement, en apparence, du reste de l'édifice. Aussi Sournois était-il seul chargé du service de la tourelle, et lorsque la folâtre dame Péan la venait habiter, le disgracieux valet servait momentanément de page à la femme de ce pauvre aide-major.

L'intendant se rendit donc à la chambre du château où il était censé coucher. Elle était située au rez-de-chaussée et regardait le nord.

Il y entra, verrouilla la porte au dedans, et marchant vers son lit, il en déplaça les couvertures et donna deux ou trois coups de poing dans les oreillers, afin de laisser croire que c'était là qu'il avait dormi.

Ensuite, il alluma une lanterne sourde, éteignit la bougie du martinet et se dirigea vers une armoire dont le fond était scellé dans le mur.

Il ouvrit l'armoire et poussa certain ressort caché qui fit tourner un panneau dissimulé dans la boiserie. Cette ouverture secrète laissa voir un petit escalier dérobé qui descendait dans l'épaisse muraille.

L'intendant referma derrière lui la porte de l'armoire ainsi que le panneau, et s'engagea dans le sombre escalier, juste assez large pour donner passage à un homme.

Une autre porte l'arrêta, quand il eut descendu douze marches. Il la toucha du doigt. Elle s'ouvrit et se referma sans bruit, comme par enchantement.

Bigot se trouvait dans la cave du château.

Il marcha droit au mur du pignon de l'ouest, où une autre ouverture, praticable seulement pour celui qui en avait le secret, lui livra passage et le conduisit sous le rez-de-chaussée de la tourelle.

—Je ne sais trop comment cette jeune fille va m'accueillir, dit-il en gravissant les degrés. Arrivé devant la chambre où Sournois avait laissé la pauvre enfant seule et sans connaissance, Bigot frappa discrètement.

Ne recevant aucune réponse, il ouvrit la porte et pénétra dans le mystérieux boidor.

La suite au prochain numéro.

—L'adversité, qui nous rend indulgent pour les autres, les rend sévères envers nous.

PERDU.

DEPUIS la RUE ST. URBAIN par la Rue Ste. Catherine...



DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et suscrites...

Les plans et les détails peuvent être vus au Bureau du Surintendant des Travaux de la Rivière Ottawa...

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, le 22 Mai 1871.



DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et endossées...

Les plans et devis peuvent être vus à ce bureau, et au bureau du Surintendant des travaux du St. Maurice...

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, le 24 Mai 1871.



AVIS.

ON peut se procurer des Billets directs pour le Fort Garry via Fort William...

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, le 20 Mai 1871.



CORPORATION DE MONTREAL. QUARTIERS EST ET CENTRE.

AVIS public est par le présent donné que les soussignés ont complété leurs rôles de Cotisations dans les Quartiers Est et Centre...

JAMES C. BEERS, JEAN-BTE. ALLARD, WM. DOUGLAS, P. H. MORIN, DAVID BROWN, J. T. DILLON. COTISSEURS.

HOTEL-DE-VILLE, Montréal, le 29 Mai 1871.

AVIS.—Le soussigné informe le public qu'il a acquis de Joseph Dorion, Père, Huissier, par acte enregistré au Bureau d'Enregistrement du dit comté...

Ottawa, 25 mai 1871. L. N. DORION, Photographe.

LA PHARMACIE FRANCOISE

No. 190, Rue St. Laurent, vis-à-vis le Marché, est sous la direction du Dr. S. Gauthier.

(MÉDECIN-ACCOCHEUR.)

Le Dr. Gauthier traite les Maladies des femmes et des enfants, les Maladies de la peau et les Maladies des voies urinaires.

Résidence privée, No. 235, Rue St. Laurent, près la Rue Ste. Catherine.

LEGGO & Cie., LEGGOTYPISTES, ELECTROTYPISTES, STEREOTYPISTES, GRAVEURS, CHROMO ET PHOTHO-LITHOGRAPHES, PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS.

Bureau : No. 1, Côte de la Place d'Armes, MONTREAL. Ateliers : No. 319, Rue St. Antoine.

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.

POUDRE ALLEMANDE,

SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

ne faillir jamais et vendue chez tous les Epiciers respectables. 2-18m

O. DESMARAIS ET CIE.,

PHOTOGRAPHES,

COIN DES RUES CRAIG ET ST. LAURENT MONTREAL.

On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies Encadrées à bon marché. 2-15z



LE SOUSSIGNE informe ses nombreux Pratiques et le Public en général qu'il a ouvert, au No. 933, Rue St. Laurent, un Magasin de Meubles des plus variés...

On échange et repare les Pianos et les Meubles. 2-12m

Teinturerie Royale à la Vapeur,

706, RUE CRAIG, 706.

Les Soussignés informent le public qu'ils ont commencé les affaires à MONTREAL, et sont prêts à exécuter toute commande...

OFFICE: 706, rue Craig, près de la Salle St. Patrice. TEINTURERIE: 203, Ruelle des Fortifications. 2-12z

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE.

CHARLES GARTH ET CIE., PLOMBIERS, OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR ET A GAZ, FONDEURS DE LAITON, FINISSEURS, CHAUDRONNIERS ET MACHINISTES, ETC., ETC.

Fabricants et Importateurs de CUIVRE A L'USAGE DES PLOMBIERS, DES MECANICIENS ET D'OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR; USINE A CUIVRE ET A FER; APPAREILS A GAZ ET A VAPEUR, ETC., ETC.

Toutes sortes d'ouvrages pour Usines à Gaz, Etablissements Hydrauliques, Distilleries et Brasseries, Raffineries, Phares, etc., etc.

On entreprend de faire chauffer les Bâtimens publics et privés, les Usines, les Serres, etc., par le moyen de l'appareil à l'Eau Chaudre Patenté de GARTH, l'appareil à Vapeur de Basse Pression de GOLD, avec les Derniers Perfectionnements, et par la Vapeur à Haute Pression en Tuyaux droits et repliés.

En vente aux plus bas prix, toutes sortes de Gase-hiers, Tasseaux, Pendants, Abut-jours, etc.; Tuyaux en Fer Travailés, avec appareils de Fer Malléable et Fondus pour l'Eau, la Vapeur ou le Gaz. Bureau et Usine, Nos. 536 à 542, Rue Craig, MONTREAL. 1-47-zz

ALOUER, une grande maison en pierre, à quatre étages, dans la rue Ste. Thérèse, (entre) les rues St. Gabriel et St. Vincent. Cette maison est très-bien adaptée pour une manufacture de Chaussures, ou un magasin en gros. S'adresser à D. R. STODART, Courtier, 146, Rue St. Jacques. 7-2m

"The Canadian Illustrated News" Journal Hebdomadaire

De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada. Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE.....\$4.00 par an. PAR NUMERO..... 10 Centins.

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$30, aura droit à six copies pour l'année.

Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile. Port: 5 centins par trois mois, payables d'avance par les abonnés. A leurs bureaux de poste respectifs. Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur.

On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance.

AGENCE GENERALE: 1--COTE DE LA PLACE D'ARMES--1 BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS: 319--RUE ST. ANTOINE--319

RÉFRIGÉRANTS PATENTÉS.

DE \$8 A \$40. Ces RÉFRIGÉRANTS ont plusieurs améliorations désirables qui ne peuvent être trouvées dans les autres, et comme nous avons employé les mêmes ouvriers pendant les dix dernières années, c'est une garantie de leur qualité.

POELES DE CUISINE. COUCHETTES EN FER. FONDS A RESSORTS DE TACHER. OBJETS EN ÉTAÏN ET VERNISSÉS. POTS A THÉ ET CAFÉ AMÉLIORÉS, ETC., ETC., ETC.

Aussi, devant arriver dans quelques jours, un Stock considérable de COUCHETTES EN FER TRAVAILLÉ ANGLAIS. MEILLEUR ET CIE., 526, Rue Craig. 2-18zz

Avis aux Carrossiers et Selliers.

RUBENSTEIN ET FRÈRES,

ETABLIS EN 1864.

Plaqueurs en Argent et en Cuivre, Et Manufacturiers de GARNITURES de VOITURES et de HARNAIS.

537 1/2, RUE CRAIG, MONTREAL.

On plaque avec soin les Voitures et les Sleighs, Les Numéros des Portes et des Banes d'Eglise, les Boutons des Sonnettes, les Boutons des Portes, les Poignées des Portes, les Complets, etc.

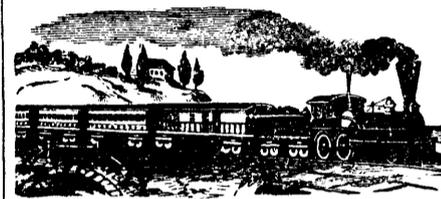
Placage-Electro et Durure, etc.—Tout Ouvrage est garanti. 2-12m

J. D. NORMANDIN,

RELIEUR, REGLEUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS.

Ouvrages de luxe ainsi qu'ouvrages les plus communs, reliés à des prix très modérés. Les abonnés de L'Opinion Publique trouveront une bonne occasion de faire relier leur journal à bon marché.

NO. 36 RUE ST. VINCENT, MONTREAL. 1-52zz



Compagnie du Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada.

SERVICE AMELIORE DES TRAINS. POUR L'HIVER DE 1870-71.

AUGMENTATION DE VITESSE.

Nouveaux Chars pour tous les Trains Express.

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit:—

ALLANT A L'OUEST, Trains de la Malle pour Toronto et les stations intermédiaires 8.00 A.M.

Express de Nuit pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'Ouest à 8.00 A.M.

Train d'accommodement pour Kingston, Toronto et les stations intermédiaires 6.00 A.M.

Train d'accommodement pour Brockville et les stations intermédiaires 4.00 P.M.

Trains pour Lachine à 6.00 A.M., 7 A.M., 9.15 A.M., Midi, 1.30 p.m., 4.00 p.m., et 5.30 p.m. Le train de 1.30p.m. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST, Train d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires 7.10 A.M.

Express pour Boston via Vermont Central 9.00 A.M.

Express pour New-York et Boston via Vermont Central à 3.45 P.M.

Express pour New-York et Boston via Plattsburg, le Lac Champlain, Burlington et Rutland à 6.00 A.M.

Do do do 4.00 P.M.

Express pour Island Pond 2.00 P.M.

Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham et Portland, et les Provinces d'en Bas, arrêtant entre Montréal et Island Pond à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond, Brompton Falls, Sherbrooke, Lennoxville, Compton, Coaticook et Norton Mills, seulement, à 10.10 P.M.

Il y aura des Chars Dortoirs à tous les trains de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.

Les steamers "CARLOTTA" ou "CHASE," laisseront Portland pour Halifax, N. E., tous les Mercredis et Samedis après-midi, à 4.00 heures p.m. Le confort est excellent pour les passagers et le fret.

La Compagnie internationale des Steamers, faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et les Jedis, à 6.00 heures p.m., pour St. Jean, N. B., &c., &c.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie. Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Grand'Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant. Montréal, 7 Novembre 1870. 1-46-tf.

L'ALMANACH AGRICOLE, COMMERCIAL ET HISTORIQUE

DE J. B. ROLLAND ET FILS POUR 1871.

C'est l'Almanach le plus complet, et il contient une foule de renseignements utiles.—A vendre chez tous les Marchands.—Prix: 5 centins.

N. B.—C'est le seul Almanach dont le Calendrier des Fêtes Religieuses soit conforme à l'Ordo. A USSI le Calendrier de la Puissance du Canada pour 1871, contenant une liste complète du clergé de la Puissance.

NOUVEAUTÉ! CARTES JACQUES-CARTIER.

Nous venons de recevoir un grand assortiment de Cartes à Jouer avec le portrait de Jacques-Cartier sur le dos, de différentes qualités, soit de \$1.20, \$1.75, \$2 et \$3 la douzaine.—En vente à la Librairie de J. B. ROLLAND ET FILS, Nos. 12 et 14, rue St. Vincent.

NOTRE-DAME DE LOURDES. Par HENRI LASSERRE.

Ouvrage honoré d'un bref spécial adressé à l'auteur par Sa Sainteté le Pape Pie IX.—Trente-sixième édition.—Autorisée par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Montréal, et ornée de deux belles gravures. 1 beau vol. in-8 de 360 pages. Br., 75 cts.; rel., \$1.—En vente à la Librairie de J. B. ROLLAND ET FILS, Nos. 12 et 14, rue St. Vincent, Montréal. 1-34-zz

NE FAITES USAGE QUE DE L'EMPOIS DE GLENFIELD Grandement employé dans la BUANDERIE ROYALE D'ANGLETERRE, Et dans celle de SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL DU CANADA. 1-47-zz

DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Ottawa, 12 Mai 1871. L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 11 pour cent. R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier. 6d

LIBRAIRIE ET DÉPOT DE JOURNAUX. SENECA & CIE., 495, Rue Craig, Enseigne du grand livre, entre les rues St. Laurent et St. Dominique, Montréal. 2-10zz

A. BÉLANGER, EBÉNISTE.

Informe sa nombreuse clientèle et le public en général, qu'à partir du 23 Mars courant, il vendra un Stock de Banquettes, consistant en Meubles de toute espèce, à quinze pour cent meilleur marché que n'importe quelle autre maison, et défie toute compétition pour le prix et la qualité. Une visite est sollicitée. A. BELANGER, 276, rue Notre-Dame, à l'enseigne de la Grosse Chaise Rouge, et quatre portes à l'Est de MM. H. et H. Merrill, Montréal. 2-12m

G. T. DORION, HORLOGER ET BIJOUTIER,

86, Rue St. Laurent, MONTREAL. 2-12z

THOMAS MUSSEN, Marchand en Gros et en Détail de SOLERIES et POPELINES IRLANDAISES, GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants de renom, TAPIS ET PRELATS DE CHOIX, De Velours, Bruxelles ou Tapestry, ORNEMENTS D'EGLISES, Tentures pour Salons, Franées en Soie, etc., 257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. 2-21zz

FERRONNERIE. ENSEIGNE DU CADENAS D'OR. Poêles, Coutellerie, Glacières, Corniches. 2-10zz L. J. A. SURVEYER, 524, RUE CRAIG.

\$15,000 VALANT DE HARDÉS FAITES, CHEMISES, COUS, COLETS, GANTS, CHAPEAUX ETC., ETC., ETC. —A USSI— Une grande variété de Draps Français, Anglais, Tweed et Casimir. Tout ordre sera exécuté avec goût et promptitude, à 20 pour cent au-dessous de la valeur ordinaire. Une visite est sollicitée. REGIS DEZIEL, 131, RUE ST. JOSEPH. 2-13z

JAMES FYFE, FABRICANT DE BALANCES,

A remporté à l'Exposition de 1868, tenue à Montréal, une MEDAILLE D'ARGENT de Premier Prix et Diplomat, à toujours en main un assortiment complet de BALANCES de toutes espèces. 1-47-zz 24, rue du Collège.

"L'Opinion Publique" JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Publié tous les Jedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS & CIE. ABONNEMENT.....\$3.00 par année Aux États-Unis..... 3.50 Par numéro..... 7 Centins

Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal. ANNONCES..... 10 Centins la ligne 1re fois 5 Centins 2me " &c.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés. On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois. Tout semestre commencé se paie en entier. Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes. L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements. Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance. Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration.

FRAIS DE POSTE—ATTENTION! Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro. Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à l'Opinion Publique ou aux Rédacteurs, No. 1 Côte de la Place d'Armes, Montréal. Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal. Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.